

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1215

10 juin 2010

SOMMAIRE

Adomex	58307	Luxembourg State and Savings Bank Trust	
Akron S.A.	58296	Company S.A.	58284
Allemanic Retail S.A.	58283	Marienplatz	58281
Aprix S.A.	58281	Marienplatz	58283
Argelux S.A.	58283	Maximilian Centre	58307
Blue Chip Selection Advisory Company		Maximilian Centre	58307
.....	58310	Munich x 3	58306
Blue Ice Holding S.A.	58320	Munich x 3	58307
Bruk S.à r.l.	58274	Northern Retail	58297
CI Opportunity	58311	Parkstadt S.A.	58297
De Darlion Industries S.A.	58296	Parkstadt S.A.	58297
Degroof Monetary	58310	PepsiCo Finance (UK)	58295
Dominium Dortmund S.A.	58296	RBC Dexia Investor Services Bank S.A. ..	58279
Dominium Dortmund S.A.	58296	RBC Dexia Investor Services Bank S.A. ..	58280
Dominium Palmaille S.A.	58283	Ridley Finance Europe S.A.	58319
Dominium Palmaille S.A.	58295	Rom1 S.A.	58281
Enel Finance International S.A.	58274	Rom Holding S.A.	58281
G.I.G. Invest, S.A.	58320	RW-DC Energy Investments S.A.	58319
GKF-Group Holding S.A.	58280	Schleswig Retail S.A.	58296
HDF Sicav DIVA (Lux)	58282	TCG Asnières 2 S.à r.l.	58297
HDF Sicav SPE (Lux)	58282	The Media Company S.A.	58319
Hermes Z - B Luxembourg	58319	Thiam S.A.	58282
Intrawest Europe Holdings S.à r.l.	58320	Twist Beauty Packaging S.C.A.	58284
Issy les Moulineaux S.à r.l.	58283	Varius (Conseil) S.A.	58274
Jutland Retail	58307	WIKIO Luxembourg	58311
Kinglet Luxembourg S.à r.l.	58308		

Varius (Conseil) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 30.662.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 21 janvier 2010

4^{ème} Résolution:

Les mandats des Administrateurs et du Réviseur d'Entreprises étant arrivés à échéance à l'issue de la présente Assemblée, l'Assemblée Générale décide de renouveler avec effet immédiat le mandat des Administrateurs Monsieur Geert de Bruyne et Monsieur Norbert Joris, ainsi que celui du Réviseur d'Entreprises de KPMG audit Sàrl pour une nouvelle période d'un an jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire annuelle statuant sur les comptes arrêtés au 30 septembre 2010.

L'Assemblée Générale décide de ne pas renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Ger Rooze et de nommer en son remplacement Madame Anna-Maria Joris, demeurant Dennenlei, 5, B-2930 Brasschaat jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire annuelle statuant sur les comptes arrêtés au 30 septembre 2010.

Fait à Luxembourg, le 21 janvier 2010.

Certifié sincère et conforme

Pour VARIUS (CONSEIL) S.A.

Référence de publication: 2010060673/20.

(100060183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

Enel Finance International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 60.086.

Rectificatif du dépôt du 01/03/2010 (No L100030365)

Par décision du Conseil d'Administration tenu le 26 avril 2007 au siège social de la société, il a été décidé:

- de nommer délégué à la gestion journalière Monsieur Fabrizio Vachez, résidant au 5 Rue Raoul Follereau L - 8240 Mamer pour une période indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ENEL FINANCE INTERNATIONAL S.A.

Société Anonyme

Signature

Référence de publication: 2010060677/15.

(100060164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

Bruk S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 147.805.

In the year two thousand ten,
on the fifth day of the month of May.

Before us, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in SANEM (Grand Duchy of Luxembourg),

there appeared:

- 1) Mr. Tomasz NOWICKI, residing at Przygraniczna, 16, PL-60457 Poznan, Poland;
- 2) Mrs. Malgorzata NOWICKA, residing at Przygraniczna, 16, PL-60457 Poznan, Poland;
- 3) Mrs. Patrycja NOWICKA, residing at Przygraniczna, 16, PL-60457 Poznan, Poland; and
- 4) Mr. Bartosz NOWICKI, residing at Przygraniczna, 16, PL-60457 Poznan, Poland;

all represented by Mrs Bérénice KUNNARI, employee, residing professionally at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg,

by virtue of four (4) proxies, which proxies, signed ne varietur by the proxy holder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to document that they are the sole shareholders of the société à responsabilité limitée "BRUK S.à r.l." a company governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 5 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg (the "Company"), incorporated fol-

lowing a notarial deed enacted by the undersigned notary, on 13 August 2009, its publication in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, was made on 22 September 2009, number 1827 and page 87658 and entered in the Company Register, Section B, under the number 147 805.

The articles of incorporation of the Company have not been amended since.

The shareholders, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1 To increase the corporate capital by an amount of TWENTY-FIVE THOUSAND FIVE HUNDRED EURO (25,500.- EUR) so as to raise it from its current amount of THREE HUNDRED THOUSAND EURO (300,000.- EUR) to an amount of THREE HUNDRED TWENTY-FIVE THOUSAND FIVE HUNDRED EURO (325,500.- EUR).

2 To issue thousand seven hundred (1,700) new additional shares with a par value of FIFTEEN EURO (15.- EUR) each, to be divided into one hundred and seventy (170) Class A Shares, one hundred and seventy (170) Class B Shares, one hundred and seventy (170) Class C Shares, one hundred and seventy (170) Class D Shares, one hundred and seventy (170) Class E Shares, one hundred and seventy (170) Class F Shares, one hundred and seventy (170) Class G Shares, one hundred and seventy (170) Class H Shares, one hundred and seventy (170) Class I Shares and one hundred and seventy (170) Class J Shares, having each, whether Class A to Class J shares, the same rights and privileges as the existing Class A to Class J shares and entitling to dividends as from the day of the decision of shareholders resolving on the proposed capital increase.

3 To have the thousand seven hundred (1'700) new additional shares as divided into the different Class of Shares (A-J) here above mentioned subscribed and fully paid up by contributions in cash by the current shareholders here after described and in the relevant proportions as follows:

Classes of Shares	Number of shares subscribed by Tomasz Nowicki	Number of shares subscribed by Malgorzata Nowicka	Number of shares subscribed by Patrycja Nowicka	Number of shares subscribed by Bartosz Nowicki
Class A Shares	68	68	17	17
Class B Shares	68	68	17	17
Class C Shares	68	68	17	17
Class D Shares	68	68	17	17
Class E Shares	68	68	17	17
Class F Shares	68	68	17	17
Class G Shares	68	68	17	17
Class H Shares	68	68	17	17
Class I Shares	68	68	17	17
Class J Shares	68	68	17	17
Total:	680	680	170	170

4 To amend article 7 (paragraph 7.1. Subscribed share capital) of the Company's Articles of Incorporation, in order to reflect the above capital increase.

5 Miscellaneous

have requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The shareholders RESOLVED to increase the corporate subscribed share capital by an amount of TWENTY-FIVE THOUSAND FIVE HUNDRED EURO (25,500.-EUR) so as to raise it from its current amount of THREE HUNDRED THOUSAND EURO (300,000.- EUR) to an amount of THREE HUNDRED TWENTY-FIVE THOUSAND FIVE HUNDRED EURO (325,500.-EUR).

Second resolution

The shareholders RESOLVED to issue thousand seven hundred (1,700) new additional shares with a par value of FIFTEEN EURO (15.- EUR) each, to be divided into one hundred and seventy (170) Class A Shares, one hundred and seventy (170) Class B Shares, one hundred and seventy (170) Class C Shares, one hundred and seventy (170) Class D Shares, one hundred and seventy (170) Class E Shares, one hundred and seventy (170) Class F Shares, one hundred and seventy (170) Class G Shares, one hundred and seventy (170) Class H Shares, one hundred and seventy (170) Class I Shares and one hundred and seventy (170) Class J Shares, having each, whether Class A to Class J share, the same rights and privileges as the existing Class A to Class J shares and entitling to dividends as from the day of the decision of shareholders resolving on the proposed capital increase.

Third resolution
Subscription - Payment

Thereupon appeared Mrs Bérénice KUNNARI, prenamed, acting in his capacity as duly authorised attorney-in-fact of the four (4) prenamed shareholders, by virtue of the same pre-mentioned proxies,

declared to subscribe in the name and for the account of the four (4) same prenamed shareholders and as well subscribers for the thousand seven hundred (1'700) new additional shares with a par value of FIFTEEN EURO (15.- EUR) each, as divided into the ten (10) different Classes of Shares here above mentioned and fully paid up by contributions in cash by the same current shareholders here after described and in the relevant proportions as follows:

Classes of Shares	Number of shares subscribed by Tomasz Nowicki	Number of shares subscribed by Malgorzata Nowicka	Number of shares subscribed by Patrycja Nowicka	Number of shares subscribed by Bartosz Nowicki
Class A Shares	68	68	17	17
Class B Shares	68	68	17	17
Class C Shares	68	68	17	17
Class D Shares	68	68	17	17
Class E Shares	68	68	17	17
Class F Shares	68	68	17	17
Class G Shares	68	68	17	17
Class H Shares	68	68	17	17
Class I Shares	68	68	17	17
Class J Shares	68	68	17	17
Total:	680	680	170	170

The amount of TWENTY-FIVE THOUSAND FIVE HUNDRED EURO (25,500.-EUR) is thus as from now at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary.

Thereupon, the shareholders resolved to accept said subscriptions and payments and to allot, in said proportions, the one hundred and seventy (170) Class A Shares, one hundred and seventy (170) Class B Shares, one hundred and seventy (170) Class C Shares, one hundred and seventy (170) Class D Shares, one hundred and seventy (170) Class E Shares, one hundred and seventy (170) Class F Shares, one hundred and seventy (170) Class G Shares, one hundred and seventy (170) Class H Shares, one hundred and seventy (170) Class I Shares and one hundred and seventy (170) Class J Shares, to the four prenamed shareholders.

Fourth resolution

As a result of the above resolutions, the shareholders resolved to amend article 7 (paragraph 7.1. Subscribed share capital) of the Company's Articles of Incorporation, in order to reflect the above capital increase. Said paragraph 7.1. shall henceforth read as follows:

“ Art. 7. Share capital - Shares.

7.1. Subscribed share capital

The Company's corporate capital is fixed at THREE HUNDRED TWENTYFIVE THOUSAND FIVE HUNDRED EUROS (EUR 325,500.-) divided into TWENTY-ONE THOUSAND SEVEN HUNDRED (21,700) SHARES as follows:

Class of shares	Number of shares
Class A Shares	2,170
Class B Shares	2,170
Class C Shares	2,170
Class D Shares	2,170
Class E Shares	2,170
Class F Shares	2,170
Class G Shares	2,170
Class H Shares	2,170
Class I Shares	2,170
Class J Shares	2,170
Total:	21,700

All with a nominal value of FIFTEEN EUROS (EUR 15.-) per Share fully subscribed and entirely paid up.”

Expenses

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the aforesaid capital increase are estimated at thousand euro.

The undersigned notary who knows English, states herewith that upon request of the proxy holder of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing proxy holder and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this deed.

The deed having been read to the proxy holder of the appearing parties, who is known by the notary by his surname, first name, civil status and residence, said person signed together with Us, notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix,
le cinq mai.

Par devant Nous, Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg),
ont comparu:

- 1) Monsieur Tomasz NOWICKI, demeurant à Przygraniczna, 16, PL-60457 Poznan, Pologne;
- 2) Madame Małgorzata NOWICKA, demeurant à Przygraniczna, 16, PL60457 Poznan, Pologne;
- 3) Madame Patrycja NOWICKA, demeurant à Przygraniczna, 16, PL-60457 Poznan, Pologne; et
- 4) Monsieur Bartosz NOWICKI, demeurant à Przygraniczna, 16, PL-60457 Poznan, Pologne,

tous représentés par Madame Bérénice KUNNARI, employée privée, demeurant professionnellement à 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg,

en vertu de quatre (4) procurations, lesquelles procurations resteront, après avoir été signée ne varietur par la mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lesquels comparants, représentés comme il est dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant d'acter qu'ils sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée «BRUK S.à r.l.», une société de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 5 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (la «Société»), constituée suivant acte notarié reçu par le notaire soussigné en date du 13 août 2009, sa publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations étant faite le 22 septembre 2009, sous le numéro 1827 et page 87658 et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés, section B, sous le numéro 147 805.

Les statuts de la Société n'ont pas encore été modifiés depuis.

Les associés, représentés comme indiqué ci-avant, reconnaissant être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1 D'augmenter le capital social souscrit de la Société à concurrence d'un montant de VINGT-CINQ MILLE CINQ CENTS EUROS (25.500,- EUR) pour le porter de son montant actuel de TROIS CENT MILLE EUROS (300.000,- EUR) à un montant de TROIS CENT VINGT-CINQ MILLE CINQ CENTS EUROS (325.500,- EUR);

2 D'émettre mille sept cents (1.700) parts sociales nouvelles supplémentaires d'une valeur nominale de QUINZE EUROS (15,-EUR) chacune, à diviser en cent soixante-dix (170) Parts Sociales de Classe A, cent soixante-dix (170) Parts Sociales de Classe B, cent soixante-dix (170) Parts Sociales de Classe C, cent soixante-dix (170) Parts Sociales de Classe D, cent soixante-dix (170) Parts Sociales de Classe E, cent soixante-dix (170) Parts Sociales de Classe F, cent soixante-dix (170) Parts Sociales de Classe G, cent soixante-dix (170) Parts Sociales de Classe H, cent soixante-dix (170) Parts Sociales de Classe I, et cent soixante-dix (170) Parts Sociales de Classe J, que ce soit des Parts Sociales de Classe A jusqu'à la Classe J, et ayant toutes les mêmes droits et privilèges que les Parts Sociales existantes de Classe A jusqu'à la Classe J et participant aux bénéfices de la société à partir du jour de la décision des associés décidant de l'augmentation de capital proposée;

3 De recevoir la souscription des mille sept cents (1'700) parts sociales nouvelles ainsi réparties entre les différentes Classes de Parts Sociales (A-J) comme indiqué ci-avant et la libération intégrale par des apports en numéraire par les associés existants mentionnés ci-après et dans les proportions suivantes:

Classe de Parts Sociales	Nombre de Parts sociales souscrites par Tomasz NOWICKI	Nombre de Parts sociales souscrites par Małgorzata NOWICKA	Nombre de Parts sociales souscrites par Patrycja NOWICKA	Nombre de Parts sociales souscrites par Bartosz NOWICKI
Parts Sociales de Classe A	68	68	17	17
Parts Sociales de Classe B	68	68	17	17
Parts Sociales de Classe C	68	68	17	17

Parts Sociales de Classe D	68	68	17	17
Parts Sociales de Classe E	68	68	17	17
Parts Sociales de Classe F	68	68	17	17
Parts Sociales de Classe G	68	68	17	17
Parts Sociales de Classe H	68	68	17	17
Parts Sociales de Classe I	68	68	17	17
Parts Sociales de Classe J	68	68	17	17
Total:	680	680	170	170

4 De modifier l'article 7 (paragraphe 7.1. Capital souscrit et libéré) des statuts de la Société, afin de refléter l'augmentation de capital ci-dessus;

5 Divers,

ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés ont DECIDE d'augmenter le capital social souscrit de la Société à concurrence d'un montant de VINGT-CINQ MILLE CINQ CENTS EUROS (25.500,- EUR) pour le porter de son montant actuel de TROIS CENT MILLE EUROS (300.000,- EUR) à un montant de TROIS CENT VINGT-CINQ MILLE CINQ CENTS EUROS (325.500,-EUR).

Deuxième résolution

Les associés ont DECIDE d'émettre mille sept cents (1.700) parts sociales nouvelles supplémentaires d'une valeur nominale de QUINZE EUROS (15,- EUR) chacune, à diviser en cent soixante-dix (170) Parts Sociales de Classe A, cent soixante-dix (170) Parts Sociales de Classe B, cent soixante-dix (170) Parts Sociales de Classe C, cent soixante-dix (170) Parts Sociales de Classe D, cent soixante-dix (170) Parts Sociales de Classe E, cent soixante-dix (170) Parts Sociales de Classe F, cent soixante-dix (170) Parts Sociales de Classe G, cent soixante-dix (170) Parts Sociales de Classe H, cent soixante-dix (170) Parts Sociales de Classe I, et cent soixante-dix (170) Parts Sociales de Classe J, que ce soit des Parts Sociales de Classe A jusqu'à la Classe J, et ayant toutes les mêmes droits et privilèges que les Parts Sociales existantes de Classe A jusqu'à la Classe J et participant aux bénéfices de la société à partir du jour de la décision des associés décidant de l'augmentation de capital proposée.

Troisième résolution

Souscription - Paiement

Ensuite Madame Bérénice KUNNARI, précité, s'est présentée agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé des quatre (4) associés prénommés, en vertu des mêmes procurations susmentionnées,

a déclaré souscrire au nom et pour compte des quatre (4) associés et en même temps souscripteurs les mille sept cents (1.700) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de QUINZE EUROS (15,- EUR) chacune, ainsi réparties dans les dix (10) Classes de Parts Sociales comme indiqué ci-avant et libérer intégralement ces parts sociales nouvelles par un apport en numéraire, par les mêmes associés existants mentionnés ci-après et dans les proportions suivantes:

Classe de Parts Sociales	Nombre de	Nombre de	Nombre de	Nombre de
	Parts sociales souscrites par Tomasz NOWICKI	Parts sociales souscrites par Malgorzata NOWICKA	Parts sociales souscrites par Patrycja NOWICKA	Parts sociales souscrites par Bartosz NOWICKI
Parts Sociales de Classe A	68	68	17	17
Parts Sociales de Classe B	68	68	17	17
Parts Sociales de Classe C	68	68	17	17
Parts Sociales de Classe D	68	68	17	17
Parts Sociales de Classe E	68	68	17	17
Parts Sociales de Classe F	68	68	17	17
Parts Sociales de Classe G	68	68	17	17
Parts Sociales de Classe H	68	68	17	17
Parts Sociales de Classe I	68	68	17	17
Parts Sociales de Classe J	68	68	17	17
Total:	680	680	170	170

Le montant de VINGT-CINQ MILLE CINQ CENTS EUROS (25.500,- EUR) est à partir de maintenant à la disposition de la Société, la preuve ayant été apportée au notaire soussigné.

Ensuite, les associés ont DECIDE d'accepter lesdites souscriptions et lesdits paiements et d'allouer dans lesdites proportions les cent soixante-dix (170) Parts Sociales de Classe A, cent soixante-dix (170) Parts Sociales de Classe B, cent soixante-dix (170) Parts Sociales de Classe C, cent soixante-dix (170) Parts Sociales de Classe D, cent soixante-dix (170)

Parts Sociales de Classe E, cent soixante-dix (170) Parts Sociales de Classe F, cent soixante-dix (170) Parts Sociales de Classe G, cent soixante-dix (170) Parts Sociales de Classe H, cent soixante-dix (170) Parts Sociales de Classe I, et cent soixante-dix (170) Parts Sociales de Classe J, aux quatre associés préqualifiés.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, les associés ont DECIDE de modifier l'article 7 (paragraphe 7.1. Capital souscrit et libéré) des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation de capital précitée. Ledit paragraphe 7.1. sera dorénavant rédigé comme suit:

Art. 7. Capital social - Parts sociales.

7.1 Capital souscrit et libéré

Le capital social est fixé à TROIS CENT VINGT-CINQ MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 325.500,-) représenté par VINGT ET UN MILLE SEPT CENTS (21.700) PARTS SOCIALES réparties comme suit:

Classe de Part Sociale	Nombre de parts sociales
Parts Sociales de Classe A	2.170
Parts Sociales de Classe B	2.170
Parts Sociales de Classe C	2.170
Parts Sociales de Classe D	2.170
Parts Sociales de Classe E	2.170
Parts Sociales de Classe F	2.170
Parts Sociales de Classe G	2.170
Parts Sociales de Classe H	2.170
Parts Sociales de Classe I	2.170
Parts Sociales de Classe J	2.170
Total:	21.700

Toutes ayant une valeur nominale de QUINZE EUROS (EUR 15,-) chacune et entièrement souscrites et libérées.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la société des suites de ce document sont estimés à mille euros.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande de la mandataire des parties comparantes ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la demande de la même mandataire et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée à la mandataire des parties comparantes, connue du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: B. KUNNARI, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 06 mai 2010. Relation: EAC/2010/5403. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2010060986/279.

(100075970) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2010.

RBC Dexia Investor Services Bank S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4360 Esch-sur-Alzette, 14, Porte de France.

R.C.S. Luxembourg B 47.192.

Excerpt of the minutes of the Board of Directors meeting held on 26 February 2010

DIR_10-009. There was produced the Financial Statements for the year 2009 (statutory and consolidated).

UPON MOTION DULY PROPOSED AND SECONDED, IT WAS UNANIMOUSLY RESOLVED:

THAT the reappointment of PricewaterhouseCoopers S.à r.l. as sole auditor of the Company, including its subsidiaries and subsidiary undertakings, to hold office until the close of the Annual General Meeting of the Shareholders of the Company of 2011, approving the Accounts of the financial year 2010, be approved.

Certified true excerpt of the minutes of the Board of Directors Meeting held on 26 February 2010.

Traduction aux fins de publication au Mémorial. Recueil des Sociétés et Associations

Il résulte des décisions du conseil d'administration de RBC Dexia Investor Services Bank S.A. ("la Société"), prises à l'unanimité le 26 février 2010, que le mandat de la société PricewaterhouseCoopers S.à r.l. pour le contrôle des comptes annuels et consolidés de la Société, y-inclus les filiales et succursales, soit renouvelé jusqu'à clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société de 2011, qui approuvera les comptes annuels de 2010.

Esch-sur-Alzette, 23 March 2010.

Pierre Malevez / Georges Kohr

Chairman of the Board of Directors / Company Secretary

Référence de publication: 2010060674/22.

(100060177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

RBC Dexia Investor Services Bank S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4360 Esch-sur-Alzette, 14, Porte de France.

R.C.S. Luxembourg B 47.192.

En date du 31 mars 2010, Monsieur Samuel Kuborn a été nommé membre du Comité de Direction. En date du 14 avril 2010, Monsieur Laurent Vanderweyen a démissionné de sa fonction de président du Comité de Direction et a été remplacé par Monsieur Frank Van Hoornweder en date du 15 avril 2010. De ce fait, le Comité de Direction de RBC Dexia Investor Services Bank S.A. se compose à partir du 15 avril 2010 comme suit:

M. Frank VAN HOORNWEDER, Président du Comité de Direction

Adresse professionnelle: 14, Porte de France, L-4360 Esch-sur-Alzette

Mme Annemarie ARENS, Membre du Comité de Direction

Mme Rita GOFFIN, Membre du Comité de Direction

M. Samuel KUBORN, Membre du Comité de Direction

Adresse professionnelle: 14, Porte de France, L-4360 Esch-sur-Alzette

M. Pierre MUNCH, Membre du Comité de Direction

M. Jean-Philippe RICARD, Membre du Comité de Direction

RBC Dexia Investor Services Bank S.A.

Georges Kohr / Roger Wansart

Company Secretary / Senior Manager

Référence de publication: 2010060675/22.

(100060177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

GKF-Group Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 101.970.

Auszug aus dem Protokoll der ausserordentlichen Generalversammlung vom 12.04.2010 um 10.00 Uhr, abgehalten am Gesellschaftssitz

Die Versammlung hat in der vorgenannten Sitzung einstimmig folgenden Beschluss gefasst:

1. Die Herren Garri CHITCHYAN und Konstantin VARTANOV wurden aus ihren Ämtern als Verwaltungsratsmitglieder der Kategorie A abberufen.

2. Zu neuen Verwaltungsratsmitgliedern der Kategorie A wurden bestellt:

Ute KLIMEK,

geb. am 04.08.1966 in Halle,

11 A, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

Hiltrud LEHNEN,

geb. am 24.10.1968 in Bitburg

Burgweg 2, D-54636 Idenheim

Die Mandate enden mit der ordentlichen Generalversammlung, welche im Jahr 2016 stattfindet.

3. Das Mandat des Kommissars Götz SCHÖBEL wurde bis zur ordentlichen Generalversammlung, welche im Jahr 2016 stattfindet, verlängert.

Luxembourg, den 12.04.2010.

Unterschrift.

Référence de publication: 2010060679/23.

(100060128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

Marienplatz, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 123.939.

Les comptes annuels au 30 novembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010060686/10.

(100060376) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

Rom1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R.C.S. Luxembourg B 109.724.

Les comptes annuels au 31.12.2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2010.

Pour ROM1 S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2010060681/15.

(100060299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

Aprix S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 58.323.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 21 janvier 2010.

Monsieur DE BERNARDI Alexis et Monsieur GALIONE Gioacchino sont renommés administrateurs.

Monsieur KARA Mohammed est nommé Président du Conseil d'administration.

Les mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2012.

Pour extrait sincère et conforme

APRIX S.A.

Alexis DE BERNARDI / Mohammed KARA

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010060829/16.

(100059926) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

Rom Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R.C.S. Luxembourg B 109.702.

Les comptes annuels au 31.12.2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2010.

ROM HOLDING S.A.

Experta Luxembourg

Société anonyme

Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2010060682/14.

(100060298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

HDF Sicav DIVA (Lux), Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 16, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 136.905.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour HDF SICAV DIVA (LUX)

HSBC Securities Services (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010060684/13.

(100059999) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

Thiam S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 81.911.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue au siège social à Luxembourg,
le 28 avril 2010 à 10.30 heures*

Acceptation de la démission de Monsieur Norbert SCHMITZ et des sociétés S.G.A. SERVICES S.A. et FMS SERVICES S.A. en tant qu'Administrateurs.

Acceptation de la nomination comme nouveaux Administrateurs de Monsieur Marc AMBROISIEN, demeurant professionnellement au 16, Boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg, Monsieur Reinald LOUTSCH, demeurant professionnellement au 16, Boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg, et Madame Elise LETHUILLIER, demeurant professionnellement au 16, Boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg. Leur mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de 2013.

Acceptation de la démission de Monsieur Eric HERREMANS en tant que Commissaire aux Comptes.

Acceptation de la nomination comme nouveau Commissaire aux Comptes de la FIDUCIAIRE SIMMER & LERBOULET S.A., ayant son siège social au 18B, rue de la Chapelle, L-8017 Strassen, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 73.846. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale de 2013.

Transfert du siège social au 16, Boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2010.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010061134/27.

(100060219) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

HDF Sicav SPE (Lux), Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 16, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 135.265.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour HDF SICAV SPE (LUX)

HSBC Securities Services (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010060685/13.

(100060000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

Marienplatz, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 123.939.

Les comptes annuels au 30 novembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010060687/10.

(100060377) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

Issy les Moulineaux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 131.649.

Les comptes annuels au 30 novembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010060689/10.

(100059925) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

Allemanic Retail S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 131.835.

Les comptes annuels au 30 novembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010060690/10.

(100060333) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

Dominium Palmaille S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 132.730.

Les comptes annuels au 30 novembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010060691/10.

(100060336) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

Argelux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 54.017.

Extrait des minutes de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 15 avril 2010

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires d'ARGELUX SA ("la société"), il a été décidé comme suit:

1. De renouveler les mandats des Administrateurs suivants, leur mandat prenant fin lors de l'Assemblée Annuelle Générale devant se tenir en 2011:

- a. Luxembourg Corporation Company S.A.
- b. Christelle Ferry
- c. Markus Stieger

2. De renouveler le mandat de C.A.S. Services S.A., ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en tant que Commissaire aux comptes de la Société, son mandat expirant lors de l'Assemblée Annuelle Générale devant se tenir en 2011.

Luxembourg, le 15 avril 2010.
Luxembourg Corporation Company S.A.
Signatures
Administrateur

Référence de publication: 2010062089/21.

(100060591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

Luxembourg State and Savings Bank Trust Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 2, place de Metz.

R.C.S. Luxembourg B 8.278.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 15 avril 2010

L'Assemblée prend acte de la démission de Monsieur Jean-Paul KRAUS en tant que membre du Conseil d'Administration avec effet au 1^{er} mai 2009 et approuve la cooptation de Madame Françoise THOMA à partir du 15 juin 2009.

L'Assemblée constate que les mandats des Administrateurs en fonction ainsi que celui du Commissaire aux Comptes actuel prennent fin à la présente Assemblée Générale.

Ainsi, sont élus comme Administrateurs pour un terme d'une année jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2011:

1. Monsieur Jean-Claude FINCK, Directeur Général, Président du Comité de Direction de la Banque et Caisse d'Épargne de l'État, Luxembourg, demeurant à Pontpierre;

2. Monsieur Michel BIREL, Directeur Général adjoint, Membre du Comité de Direction de la Banque et Caisse d'Épargne de l'État, Luxembourg, demeurant à Moutfort;

3. Monsieur Gilbert ERNST, Directeur, Membre du Comité de Direction de la Banque et Caisse d'Épargne de l'État, Luxembourg, demeurant à Luxembourg;

4. Monsieur Victor ROD, Président du Conseil d'Administration de la Banque et Caisse d'Épargne de l'État, Luxembourg, demeurant à Howald;

5. Monsieur Guy ROSSELIONG, Directeur, Membre du Comité de Direction de la Banque et Caisse d'Épargne de l'État, Luxembourg, demeurant à Moutfort.

6. Madame Françoise THOMA, Directeur, Membre du Comité de Direction de la Banque et Caisse d'Épargne de l'État, Luxembourg, demeurant à Luxembourg.

Pour ce qui est du Commissaire aux Comptes, l'Assemblée procède à la nomination de PriceWaterhouseCoopers, ayant son siège social à Luxembourg, pour un terme d'une année, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2011.

Luxembourg, le 15 avril 2010.
Certifié sincère et conforme
BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT,
LUXEMBOURG
Signatures

Référence de publication: 2010062096/34.

(100060647) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

Twist Beauty Packaging S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 152.772.

STATUTES

In the year two thousand and ten, on the twenty-ninth day of March,
before the undersigned Maître Joëlle Baden, notary, residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg,
there appeared

1) Neuheim Lux Group Holding V, a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 1B, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 137498,
duly represented by Ms Nathalie Jastrow, lawyer, professionally residing in Luxembourg,
by virtue of a proxy under private seal given on 29 March 2010,

2) Twist Beauty S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg. Grand-Duchy of Luxembourg, not yet registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register,

duly represented by Ms Nathalie Jastrow, prenamed,

by virtue of a proxy under private seal given on 29 March 2010,

The proxies, after having been signed *in varietur* by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to this document in order to be registered therewith.

Such appearing parties, represented as stated above, have drawn up the following articles of incorporation of a société en commandité par actions which they declare organised among themselves as follows:

A. Name - Registered office - Duration - Object

Art. 1. There is hereby established among the subscribers and all those who may become shareholders in the future, a company in the form of a société en commandité par actions under the name of "Twist Beauty Packaging S.C.A." (hereinafter the "Company").

Art. 2. The registered office of the Company is established in Luxembourg.

Within the same municipality, the registered office of the Company may be transferred by resolution of the Manager. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Manager.

In the event that the Manager determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent, that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg Company.

Art. 3. The Company is established for an unlimited period of time.

Art. 4. The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of its purpose.

B. Shareholders' Liability

Art. 5. The general partner of the Company (associé commandité) is jointly and severally liable for all liabilities which cannot be paid out of the assets of the Company. The other shareholders (for the avoidance of doubt, not including the general partner), being the holder(s) of ordinary shares shall refrain from acting on behalf of the Company in any manner or capacity other than by exercising their rights as shareholders in general meetings and shall only be liable to the extent of their contributions to the Company.

C. Share capital - Shares

Art. 6. The subscribed capital is set at thirty-one thousand euro (EUR 31,000) consisting of thirty thousand nine hundred and ninety-nine (30,999) ordinary shares (the "Ordinary Shares") having a nominal value of one euro (EUR 1) each and one (1) management share (the "Management Share") having a nominal value of one euro (EUR 1).

The authorised capital, including the issued share capital, is set at one hundred thousand euro (EUR 100,000) consisting of ninety-nine thousand nine hundred and ninety-nine (99,999) Ordinary Shares and one (1) Management share, having a nominal value of one euro (EUR 1) each. During the period of five years, from the date of the publication of the creation of the authorised share capital, the Manager is hereby authorised to issue shares and to grant options to subscribe for shares, to such persons and on such terms as they shall see fit and specifically to proceed to such issue without reserving for the existing shareholders a preferential right to subscribe to the issued shares.

The subscribed capital and the authorised capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation.

The Company may, to the extent and under terms permitted by law, redeem its own shares.

Art. 7. All shares of the Company shall be issued in registered form only.

A shareholders' register which may be examined by any shareholder will be kept at the registered office. The register will contain the precise designation of each shareholder and the indication of the number of shares held, the indication of the payments made on the shares as well as the transfers of shares and the dates thereof. Each shareholder will notify

to the Company by registered letter its address and any change thereof. The Company will be entitled to rely on the last address thus communicated.

Certificates of these recordings shall be issued and signed by the Manager upon request of the relevant shareholder. Such signatures shall either be made by hand, printed, or in facsimile.

Ownership of the registered shares will result from the recordings in the shareholders' register.

Transfers of registered Ordinary Shares shall be executed by a written declaration of transfer to be registered in the register of shareholders, dated and signed by the transferor and transferee or by persons holding suitable powers of attorney to act on their behalf. The transfers of shares may also be carried out in accordance with the rules on the transfer of claims laid down in article 1690 of the Luxembourg Civil Code. Furthermore, the Company may accept and register in the shareholders' register any transfer referred to in any correspondence or other document showing the consent of the transferor and the transferee.

Shareholders shall provide the Company with an address to which all notices and announcements may be sent. Such address shall also be entered into the register of shareholders. Shareholders may, at any time, change their address as entered into the register of shareholders by way of a written notification sent to the Company's registered office, or to such other address indicated by the Company.

The Management Share held by the Manager is not transferable except to a successor manager to be appointed in accordance with article 8 of these articles of incorporation.

The Company recognises only one owner per share. If one or more shares are jointly owned or if the ownership of such share(s) is disputed, all persons claiming a right to such share(s) have to appoint one single representative to represent such share(s) towards the Company. The failure to appoint such representative shall imply a suspension of all rights attached to such share(s).

Art. 8. Redeemable Shares. The Ordinary Shares are redeemable shares in accordance with the provision of article 49-8 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended. Redeemable shares bear the same rights to receive dividends and have the same voting rights as non-redeemable Ordinary Shares, if any. Subscribed and fully paid-in redeemable shares shall be redeemable on a pro rata basis of redeemable shares of each class held by each holder upon request of the Company in accordance with the provisions of article 49-8 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, or as may be provided for in a written agreement which may be entered into among the shareholders of the Company. The redemption of the redeemable shares can only be made by using sums available for distribution in accordance with article 72-1 of the law of 10 August 1915 on commercial companies (distributable funds, inclusive of the extraordinary reserve established with the funds received by the Company as an issue premium) or the proceeds of a new issue made with the purpose of such redemption. Redeemed shares bear no voting rights, and have no rights to receive dividends or the liquidation proceeds. Redeemed shares may be cancelled upon request of the Manager by a positive vote of the general meeting of shareholders held in accordance with Article 17.

Special Reserve. An amount equal to the nominal value, or, in the absence thereof, the accounting par value, of all the shares redeemed must be included in a reserve which cannot be distributed to the shareholders except in the event of a capital reduction of the subscribed share capital; the reserve may only be used to increase the subscribed share capital by capitalization of reserves.

Redemption Price. Except as provided otherwise in these articles of incorporation or by a written agreement which may be entered into among the shareholders, the redemption price of the redeemable shares shall be calculated by the Manager, or by such person appointed by the Manager, on the basis of the net asset value of all assets and liabilities of the Company. The net asset value of the Company's shares shall be expressed as a per share figure and shall be determined in respect of any valuation day by dividing the net assets of the Company, being the value of the Company's assets less its liabilities at close of business on that day, by the number of shares of the Company then outstanding at such close of business, in accordance with the rules the Manager shall regard as fair and equitable. In the absence of any bad faith, gross negligence or overt error, any calculation of the redemption price by the Manager that is approved by a majority of the shareholders of the Company shall be conclusive and binding on the Company and on its present, past and future shareholders.

Redemption Procedure. Except as otherwise provided in a written agreement which may be entered into among the shareholders of the Company, at least 20 days prior to the redemption date, written notice shall be sent by registered mail or internationally recognized overnight courier to each registered shareholder of the Ordinary Shares to be redeemed, at his or her address last shown in the shareholders register of the Company, notifying such holder of the number of shares so to be redeemed, specifying the redemption date, the redemption price, the procedures necessary to submit the Ordinary Shares to the Company for redemption. Each holder of Ordinary Shares to be redeemed shall surrender the certificate or certificates, if any, issued in relation to such Ordinary Shares to the Company. The redemption price of such Ordinary Shares shall be payable to the order of the person whose name appears on the share register as the owner thereof on the bank account provided to the Company by such shareholder before the redemption date.

D. Management

Art. 9. The Company shall be managed by Twist Beauty S.à.r.l., a société à responsabilité limitée, existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, in its capacity as sole general partner (associé commandité) and manager of the Company (herein referred to as the "Manager").

In the event of legal incapacity, liquidation or other permanent situation preventing the Manager from acting as manager of the Company, the Company shall not immediately be dissolved and liquidated, provided the Supervisory Board, as provided for in article 12 hereof, appoints an administrator, who needs not be a shareholder, in order that he effects urgent management acts, until a general meeting of shareholders is held, which such administrator shall convene within fifteen days of his appointment. At such general meeting, the shareholders may appoint a successor manager, in accordance with the quorum and majority requirements for amendment of the articles. Failing such appointment, the Company shall be dissolved and liquidated.

The appointment of a successor manager shall otherwise be subject to the approval of the Manager.

Art. 10. The Manager is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposal within the Company's stated object.

All powers not expressly reserved by law or by these articles of incorporation to the general meeting of shareholders or to the Supervisory Board are within the powers of the Manager.

Art. 11. The Company is validly bound vis-à-vis third parties by the signature of the Manager represented by duly appointed representatives, or by the signature(s) of any other person(s) to whom authority has been delegated by the Manager at its sole discretion.

E. Supervision

Art. 12. The business of the Company and its financial situation, in particular its books and accounts shall be supervised by a Conseil de Surveillance (the "Supervisory Board") comprising at least three members. For the carrying out of its supervisory duties, the Supervisory Board shall have the powers of a statutory auditor, as provided for by article 62 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended from time to time. The Supervisory Board may be consulted by the Manager on such matters as he may determine and may authorise any actions taken by the Manager that may, pursuant to law or regulation or under the articles of incorporation, exceed the powers of the Manager.

The members of the Supervisory Board shall be elected by the annual general meeting of shareholders for a period which may not exceed six years and shall hold office until their successors are elected. The members of the Supervisory Board are re-eligible for election and may be removed at any time, with or without cause, by a resolution adopted by the general meeting of shareholders. The Supervisory Board shall elect one of its members as chairman.

The Supervisory Board shall be convened by its chairman or by the Manager. A meeting of the Supervisory Board must be convened if any of two of its members so requests.

Written notice of any meeting of the Supervisory Board shall be given to all its members at least twenty-four hours prior to the date set for such meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature of such emergency shall be detailed in the notice of meeting. The notice will indicate the place of the meeting and it will contain the agenda thereof. This notice may be waived by consent in writing, by telegram, telex, telefax or any other similar means of communication, a copy being sufficient. Special notices shall not be required for meetings held at times and places fixed in a calendar previously adopted by the Supervisory Board.

The chairman of the Supervisory Board will preside at all meetings of such board, but in his absence the Supervisory Board will appoint another member of the Supervisory Board as chairman pro tempore by vote of the majority present at such meeting. Any member may act at any meeting by appointing another member as his proxy in writing, by telegram, telex or telefax or any other similar means of communication, a copy being sufficient. A member may represent several of his colleagues.

The Supervisory Board can deliberate or act validly only if at least the majority of the members are present or represented. Resolutions are taken by a majority vote of the members present or represented.

Resolutions of the Supervisory Board are to be recorded in minutes and signed by the chairman of the meeting. Copies of extracts of such minutes to be produced in judicial proceedings or elsewhere shall be validly signed by the chairman of the meeting or any two members.

Written resolutions, approved and signed by all the members of the Supervisory Board, shall have the same effect as resolutions voted at the boards' meetings; each member shall approve such resolution in writing, by telegram, telex, telefax or any other similar means of communication, a copy being sufficient. Such approval shall be confirmed in writing and all such documents shall together form the document which proves that such resolution has been taken.

Any member of the Supervisory Board may participate in any meeting of the Supervisory Board by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

Art. 13. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that the Manager or any one or more of the directors or officers of the Manager has any interest

in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm. Any director or officer of the Manager who serves as a director, officer or employee of any company or firm with which the Company contracts or otherwise engages in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

F. General meetings of shareholders

Art. 14. The general meeting of shareholders represents all the shareholders of the Company. It has the broadest powers to order, proceed with or ratify any acts relating to the operations of the Company, under the reservation that, unless otherwise provided by the present articles of incorporation, a resolution shall be validly adopted only if approved by the Manager.

The general meeting of the shareholders of the Company shall meet when convened by the Manager or the Supervisory Board.

It must be convened following the request of the shareholders representing at least ten per cent (10%) of the Company's share capital. Shareholders representing at least ten per cent (10%) of the Company's share capital may request the adjunction of one or several items to the agenda of any general meeting of shareholders. Such requests must be addressed to the Company's registered office by registered mail at least five (5) days before the date of the meeting.

The annual general meeting shall be held on the last business day of the month which falls six months following the end of the Company's year end, or such other date which is otherwise duly convened prior thereto each year at 11.00 a.m. in Luxembourg at the registered office of the Company or at such other place in Luxembourg as may be specified in the convening notice of meeting, unless convened earlier in accordance with these articles by the Manager.

Other general meetings of shareholders may be held at such places and times specified in the respective convening notices. The general meetings of the shareholders are convened by a notice indicating the agenda and sent by registered mail at least eight (8) days preceding the general meeting to each shareholder of the Company at the address indicated in the share register.

Each share is entitled to one vote at all general meetings of shareholders. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing, by facsimile or by any other means of communication, a copy being sufficient. The manager may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders. If all the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

The general meeting of shareholders shall designate its own chairman who shall preside over the meeting. The chairman shall designate a secretary who shall keep minutes of the meeting.

The business transacted at any meeting of the shareholders shall be limited to the matters contained in the agenda (which shall include all matters required by law) and business incidental to such matters.

Shareholders taking part in a meeting through video-conference or through other means of communication allowing their identification are deemed to be present for the computation of the quorums and votes. The means of communication used must allow all the persons taking part in the meeting to hear one another on a continuous basis and must allow an effective participation of all such persons in the meeting.

Each shareholder may vote through voting forms sent by post or facsimile to the company's registered office or to the address specified in the convening notice. The shareholders may only use voting forms provided by the Company and which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposal submitted to the decision of the meeting, as well as for each proposal, three boxes allowing the shareholder to vote in favour of, against, or abstain from voting on each proposed resolution by ticking the appropriate box.

Voting forms which show neither a vote in favour, nor against the proposed resolution, nor an abstention, are void. The Company will only take into account voting forms received prior the general meeting which they are related to.

Resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed with a simple majority of the votes validly cast, unless the item to be resolved upon relates to an amendment of the articles of incorporation, in which case the resolution will be passed with a majority of the two thirds of the votes validly cast.

G. Accounting year - Balance sheet

Art. 15. The accounting year of the Company shall begin on the first of January and shall terminate on the thirty-first of December of each year.

Art. 16. From the annual net profits of the Company, 5% (five per cent) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required when the amount of the statutory reserve shall have reached 10 % (ten percent) of the subscribed share capital. The general meeting of shareholders, upon recommendation of the Manager, shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of. Interim dividends may be distributed by observing the terms and conditions provided for by law.

H. Amendment of the articles of Incorporation

Art. 17. These articles of incorporation may be amended, subject to the approval of the Manager, by a general meeting of shareholders under the quorum and majority requirements provided for by the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended, unless otherwise provided herein.

I. Liquidation

Art. 18. In case of dissolution of the Company, one or more liquidators (individuals or legal entities) shall carry out the liquidation. The liquidator(s) shall be appointed by the general meeting which decided the dissolution and which shall determine their powers and compensation.

J. Final dispositions - Applicable law

Art. 19. For all matters not governed by these articles of incorporation the parties shall refer to the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

Transitional provisions

- 1) The first accounting year shall begin on the date of formation of the Company and shall terminate on 31 December 2010.
- 2) The first annual general meeting of shareholders shall be held in 2011.

Subscription and Payment

The prenamed subscribers declare to subscribe the thirty-one thousand (31,000) issued shares as mentioned hereafter:

1) Twist Beauty S.à r.l., prénommé, one Management Share	1
one Ordinary Share	1
2) Neuheim Lux Group Holding V thirty thousand nine hundred ninety-eight Ordinary Shares	<u>30,998</u>
Total: thirty-one thousand shares	<u>31,000</u>

All the shares are fully paid up in cash, so that the amount of thirty-one thousand euro (EUR 31,000) is as of now available to the Company, as it has been proved to the undersigned notary.

Declaration

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 26 of the law of 10 August 1915, on commercial companies, as amended, and expressly states that they have been fulfilled.

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges which shall be borne by the Company under any form whatsoever as a result of its formation are estimated at approximately two thousand euro (EUR 2,000).

General meeting of shareholders

The above named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to an extraordinary general meeting. Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote.

1. The number of members of the Supervisory Board is set at three.
2. The following persons are appointed as members of the Supervisory Board until the general meeting of shareholders resolving on the annual accounts as of 30 April 2011:
 - a. Mr Paul David Daccus, born in Leeds, Great Britain, on 27 March 1972, with professional address at Sun European Partners, LLP, 6 Grace Church Street, 4th Floor, London EC3V OAT Great- Britain;
 - b. Mr Marcus Billman, born in Essinge Sweden, on 8th May 1957, with address at Sun European Partners, LLP, 6 Grace Church Street, 4th Floor, London EC3V OAT Great- Britain; and
 - c. Ms Anita Lyse, born in Alesund, Norway, on 4th October 1976, with address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.
3. The registered office of the Company is set at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholder of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing proxyholder and in case of divergencies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn up in Luxembourg, at the office of the undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, said proxyholder signed together with the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le vingt-neuvième jour du mois de mars.

Par-devant Maître Joëlle Baden, notaire, de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu

1) Neuheim Lux Group Holding V, une société à responsabilité limitée, constituée et existant selon les lois du Grand-Duché du Luxembourg, ayant son siège social au 1B, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 137498,

dûment représentée par Mademoiselle Nathalie Jastrow, avocat, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg le 29 mars 2010;

2) Twist Beauty S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et existant selon les lois du Grand-Duché du Luxembourg, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, non encore immatriculée,

dûment représentée par Mademoiselle Nathalie Jastrow, prénommée,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg le 29 mars 2010;

Les procurations, après avoir été signés ne varietur par le mandataire et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte afin d'être enregistrées avec celui-ci.

Les comparantes prénommées, représentées comme indiqué ci-dessus, ont établi les statuts suivants d'une société en commandité par actions, qu'elles déclarent vouloir constituer entre elles comme suit:

A. Nom - Durée - Objet - Siège social

Art. 1^{er}. Les souscripteurs et toutes les personnes susceptibles d'acquérir des actions émises, créent par les présentes une société sous la forme d'une société en commandité par actions, sous le nom de "Twist Beauty Packaging S.C.A." (ci-après la "Société").

Art. 2. Le siège social de la société est établi à Luxembourg.

Le siège social pourra être transféré au sein de la même ville sur décision du Gérant. Les filiales ou autres sièges et bureaux pourront être établis au Luxembourg ou à l'étranger sur décision du Gérant.

Dans l'hypothèse où les Gérants estiment que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social sont de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements se sont produits ou sont imminents, la Société pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, demeurera régie par les Lois. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par les Gérants.

Art. 3. La Société est établie pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut également garantir, accorder des prêts ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte, ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société peut exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de son objet.

B. Responsabilité des actionnaires

Art. 5. L'associé commandité de la Société est responsable de l'ensemble des dettes qui ne peuvent pas être réglées en dehors des actifs de la société. Les autres actionnaires (pour éviter toute confusion, hormis l'associé commandité), s'abstiendront d'agir au nom de la Société de quelque manière que ce soit ou dans toute mesure autre qu'en exerçant leurs droits en tant qu'actionnaires lors des assemblées générales et ne seront responsables que dans la mesure de leur contribution apportée à la Société.

C. Capital social - Actions

Art. 6. Le capital souscrit est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000) représenté par trente mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf actions ordinaires (30,999) (Les "Actions Ordinaires") ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune et d'une (1) action de Commandité ("Action de Commandité") ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1).

Le capital autorisé, incluant le capital social émis, est fixé à cent mille euros (EUR 100.000), représenté par quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix neuf (99.999) actions ordinaires et une (1) action de commandité ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune. Pendant une durée de cinq ans, à compter de la date de publication de l'autorisation accordée au gérant d'émettre ces actions, le gérant pourra être autorisé et est autorisé par le présent document à émettre les actions et à accorder des options de souscription pour des actions, aux personnes et selon les dispositions qui lui semblent convenables (et en particulier à procéder à cette émission sans réserver aux actionnaires actuels un droit préférentiel à souscrire les actions émises).

Le capital souscrit et le capital autorisé de la société pourront par la suite être augmentés ou réduits par résolution adoptée lors d'une assemblée des actionnaires selon les dispositions requises pour modifier les présents Statuts.

La société pourra, dans la mesure des dispositions autorisées par la loi et en vertu de celles-ci, rembourser ses propres actions.

Art. 7. Les actions de la société sont nominatives.

Un registre des actionnaires sera conservé au siège social de la société, où il sera tenu à la disposition de chacun des actionnaires. Ce registre comportera la désignation de chacun des actionnaires et une indication sur le nombre d'actions détenues, une indication sur les paiements effectués pour les actions ainsi que les transferts et les dates y relatives. Chacun des actionnaires notifiera à la Société par courrier recommandé son adresse ainsi que tout changement y relatif. La Société sera fondée à se référer à la dernière adresse communiquée.. La propriété des actions nominatives sera établie par leur inscription dans ledit registre.

Les certificats de ces enregistrements devront être émis et signés par le Gérant sur demande de l'actionnaire concerné. Cette signature pourra être manuscrite, imprimée ou faxée.

La propriété des actions nominatives sera établie par leur retranscription dans le registre des actionnaires.

Les transferts des actions nominatives seront effectués par une déclaration écrite de transfert qui devra être enregistrée dans le registre des actionnaires, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par des personnes détenant une procuration en ce sens pour agir pour leur compte.. Les transferts d'actions devront être effectués conformément aux dispositions relatives au transfert de créances visé à l'article 1690 du Code civil luxembourgeois. De surcroît, la Société peut accepter et enregistrer dans le registre des actionnaires tout transfert mentionné dans toute correspondance ou document faisant état du consentement entre le cédant et le cessionnaire.

Les actionnaires doivent transmettre à la Société une adresse à laquelle les notifications et annonces peuvent être envoyées. Cette adresse devra aussi être indiquée dans le registre des actionnaires. Les actionnaires peuvent, à tout moment, changer leur adresse indiquée dans le registre des actionnaires au moyen d'une notification écrite envoyée au siège social de la Société, ou à une autre adresse indiquée par la Société.

L'Action détenue par le Gérant n'est pas transférable sauf à un successeur du Gérant qui serait nommé en conformité avec l'article 8 des statuts.

La société ne reconnaîtra qu'un détenteur par action; si une action était détenue par plusieurs personnes, les personnes se prévalant de la propriété de cette/ces action(s) devront désigner un seul mandataire pour la représenter vis-à-vis de la Société. La société dispose du droit de suspendre l'exercice d'un droit lié à cette part sociale jusqu'à ce qu'une seule personne soit désignée en tant qu'unique propriétaire vis-à-vis de la Société.

Art. 8. Actions rachetables. Les Actions Ordinaires sont des actions rachetables conformément aux dispositions de l'article 49-8 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée. Les actions rachetables ont les mêmes droits aux dividendes et les mêmes droits de vote que les Actions Ordinaires non-rachetables, s'il y en a. Sauf disposition contraire prévue par les présents statuts ou par un accord écrit tel qu'il peut être conclu entre les actionnaires, des actions rachetables souscrites et entièrement libérées seront rachetables proportionnellement au nombre d'actions rachetables de chaque classe détenues par chaque détenteur d'actions sur demande de la Société conformément aux dispositions de l'article 49-8 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée. Le rachat des actions rachetables ne pourra se faire qu'en utilisant des sommes distribuables conformément à l'article 72-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (fonds distribuables, la réserve extraordinaire établie avec les fonds reçus par la société en tant que prime d'émission incluse) ou le produit d'une nouvelle émission effectuée en vue de ce rachat. Des actions rachetées n'ont pas de droit de vote et n'ont pas le droit de recevoir des dividendes ou des bonis de liquidation. Des actions rachetables peuvent être annulées sur demande du gérant par un vote de l'assemblée des actionnaires tenue en conformité avec les dispositions de l'Article 17.

Réserve spéciale. Un montant égal à la valeur nominale, ou, à défaut de valeur nominale, au pair comptable de toutes les actions rachetées doit être incorporé dans une réserve qui ne peut, sauf en cas de réduction du capital souscrit, être distribuée aux actionnaires; cette réserve ne peut être utilisée que pour augmenter le capital souscrit par incorporation des réserves.

Prix de rachat. Sauf disposition contraire prévue par les présents Statuts ou par un accord écrit tel qu'il peut être conclu entre les actionnaires, le prix de rachat des actions rachetables sera calculé par le(s) Gérant(s) ou par une personne nommée par le(s) Gérant(s), sur la base de la valeur nette d'actifs de tous les actifs et passifs de la Société. La valeur nette des actions de la Société est exprimée en un montant par action et est déterminée le jour de son évaluation en divisant les actifs nets de la Société, étant la valeur des actifs de la Société diminuée de son passif à l'heure de fermeture ce jour-là, par le nombre d'actions de la Société émises à ce moment, conformément aux règles que le(s) Gérant(s) considérera (ont) comme étant justes et équitables. En l'absence de mauvaise foi, de négligence grave ou d'erreur constatée, toute décision au sujet du calcul du prix de rachat sera définitive et liera la Société ainsi que tous ses actionnaires actuels, antérieures et futurs.

Procédure du rachat. Sauf disposition contraire dans un accord écrit tel qu'il peut être conclu entre les actionnaires de la Société au moins 20 jours avant la date de rachat, une notification écrite devra être envoyée par courrier recommandé ou par service coursier international reconnu à tout actionnaire de la Société dont les Actions Ordinaires sont à racheter, à la dernière adresse indiquée dans le registre des actionnaires de la Société, indiquant au détenteur le nombre d'actions devant être rachetées, spécifiant la date de rachat, le prix de rachat et les procédures nécessaires pour la soumission des Actions Ordinaires à la Société pour le rachat. Chaque détenteur d'Actions Ordinaires devant être rachetées, est obligé de remettre, s'il y en a, le ou les certificat(s) émis en relation avec ces Actions Ordinaires, à la Société. Le prix de rachat de telles Actions Ordinaires est payable à la personne qui figure en tant que propriétaire dans le registre des actionnaires sur le compte bancaire indiqué par cette personne à la Société avant la date de rachat.

D. Administration

Art. 9. La Société sera administrée par Twist Beauty S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, en sa capacité d'associé commandité unique et de gérant de la Société (ci-dénoté le "Gérant").

En cas d'incapacité légale, de liquidation ou d'une autre situation permanente empêchant le Gérant d'exercer ses fonctions au sein de la Société, celle-ci ne sera pas automatiquement dissoute et liquidée, sous condition que le conseil de surveillance, suivant l'Article 12, nomme un administrateur, qui n'a pas besoin d'être actionnaire, afin d'exécuter les actes de gestion urgents, jusqu'à ce que se tienne une assemblée générale d'actionnaires, convoquée par cet administrateur dans les quinze (15) jours de sa nomination. Lors de cette assemblée générale, les actionnaires pourront nommer un gérant remplaçant, en respectant les règles de quorum et de majorité requises pour la modification des Statuts. L'absence d'une telle nomination entraînera la dissolution et la liquidation de la Société.

La nomination d'un Gérant successeur devra être approuvée par le Gérant.

Art. 10. Le Gérant est investi des pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes d'administration et de disposition relevant de l'objet de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des actionnaires ou au Conseil de Surveillance de la Société appartiennent au Gérant.

Art. 11. La Société sera valablement engagée vis-à-vis des tiers par la signature du Gérant ou par la signature de toute (s) autre(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareil pouvoir de signature aura été délégué par le Gérant, à sa seule discrétion.

E. Surveillance

Art. 12. Les opérations de la Société et sa situation financière, y compris la tenue de sa comptabilité, seront surveillées par un Conseil de Surveillance (le "Conseil de Surveillance") composé d'au moins trois membres, qui n'ont pas besoin d'être des actionnaires. Pour mener à bien ses fonctions de surveillance, le Conseil de Surveillance a les pouvoirs d'un commissaire aux comptes, conformément à l'article 62 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, tel que modifiée. Le Conseil de Surveillance peut être consulté par le Gérant sur toutes les matières que le Gérant déterminera, et pourra autoriser les actes du Gérant qui, selon la loi, les règlements ou les présents statuts, excèdent les pouvoirs du Gérant.

Le conseil de surveillance sera élu par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une période pouvant aller jusqu'à six (6) ans et devra rester en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Les membres du Conseil de Surveillance sont rééligibles et peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans cause légitime, par une décision de l'assemblée générale des actionnaires. Le Conseil de Surveillance peut élire un de ses membres comme président.

Le Conseil de Surveillance est convoqué par son président ou par le Gérant. Une réunion du Conseil de Surveillance devra se tenir à la demande de l'un de ses membres.

Une notification écrite de toute réunion du Conseil de Surveillance sera donnée à tous ses membres au moins trois (3) jours avant la date fixée pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature des circonstances constitutives de l'urgence sera contenue dans la convocation. La convocation doit mentionner le lieu et l'agenda de la réunion. Cette convocation peut faire l'objet d'une renonciation par écrit, télégramme, télex ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. Il ne sera pas nécessaire d'établir des convocations spéciales pour des réunions qui seront tenues à des dates et lieux prévus par un calendrier préalablement adopté par le Conseil de Surveillance.

Le président du Conseil de Surveillance préside toutes les réunions du conseil, mais en son absence le Conseil de Surveillance nommera un autre membre du Conseil de Surveillance comme président pro tempore par un vote de la majorité des personnes présentes. Chaque membre peut agir lors de toute réunion en nommant par écrit, par télégramme, télex, télécopie ou tout autre moyen de communication similaire, un autre membre pour le représenter, une copie étant suffisante. Un membre peut représenter plusieurs de ses collègues.

Le Conseil de Surveillance ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

Les résolutions du Conseil de Surveillance sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion. Les copies ou extraits de tels procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le président ou deux membres.

Les décisions écrites, approuvées et signées par tous les membres du Conseil de Surveillance ont le même effet que les décisions votées lors d'une réunion du Conseil; chaque membre doit approuver une telle décision par écrit, télégramme, télex, télécopie ou tout autre mode de communication analogue, une copie étant suffisante. Tous les documents constitueront l'acte qui prouvera qu'une telle décision a été adoptée. Tout membre du Conseil de Surveillance peut participer à toute réunion du Conseil de Surveillance par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication analogue permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'entendre les uns les autres. La telle participation à une réunion équivaut à une participation en personne à cette réunion.

Art. 13. Aucune convention ou autre transaction que la Société pourra conclure avec d'autres sociétés ou entreprises pourra être affectée ou annulée par le fait que le Gérant ou un ou plusieurs administrateurs, directeurs ou fondateurs du pouvoir du Gérant auraient un intérêt quelconque dans telle autre société ou entreprise ou par le fait qu'ils seraient administrateurs, associés, directeurs ou employés de cette autre société ou entreprise. L'administrateur ou le directeur du Gérant qui est administrateur, directeur ou employé d'une société ou entreprise avec laquelle la Société passe des contrats ou avec laquelle elle est autrement en relations d'affaires ne sera pas, par là même, privé du droit de délibérer, de voter et d'agir en toutes matières relatives à de pareils contrats ou pareilles affaires.

F. Assemblée générale des actionnaires

Art. 14. L'assemblée générale des actionnaires de la Société représente l'universalité des actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société, sous réserve que, sauf si les présents Statuts en disposent autrement, une résolution ne sera valablement adoptée que si elle est approuvée par le Gérant.

L'assemblée générale des actionnaires est convoquée par le Gérant de sa propre initiative ou par le Conseil de Surveillance.

Elle doit être obligatoirement convoquée lorsqu'un groupe d'actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social de la Société en fait la demande auprès du conseil d'administration de la Société. Un groupe d'actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social de la Société peut requérir le conseil d'administration d'ajouter un ou plusieurs points à l'agenda de toute assemblée générale des actionnaires. Ces demandes devront être envoyées au siège social de la Société par lettre recommandée avec accusé de réception au moins cinq (5) jour avant la date de l'assemblée.

L'assemblée générale annuelle se tiendra le dernier jour ouvrable du mois qui tombe six mois suivant la fin de l'année sociale, ou à toute autre date de convocation, chaque année à 11 heures à Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre lieu à Luxembourg tel qu'il le sera spécifié dans l'avis de convocation de l'assemblée, à moins que cette dernière ne soit convoquée par le Gérant en accord avec les statuts.

D'autres assemblées générales pourront être tenues aux lieux et dates indiqués dans les avis de convocation. Les assemblées générales des actionnaires sont convoquées par un avis indiquant l'ordre du jour, envoyé par courrier recommandé, au moins huit (8) jours avant l'assemblée générale, à chacun des actionnaires de la Société, et à l'adresse inscrite dans le registre des actionnaires.

Toute action donne droit à une voix à toutes les assemblées générales d'actionnaires. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit une autre personne comme son mandataire, par lettre, télégramme, télex, télécopie ou tout autre moyen, une copie étant suffisante. Les conditions de quorum et de majorité requis par la loi régleront la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'en est pas disposé autrement dans les présents statuts. Le Gérant peut déterminer toute autre condition à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires. Si l'ensemble des actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, alors l'assemblée pourra être tenue sans avis ou publication préalable.

L'assemblée générale des actionnaires désignera son président qui présidera l'assemblée. Le président désignera un secrétaire qui rédigera le procès-verbal de l'assemblée.

Les affaires abordées lors des assemblées des actionnaires seront limitées aux points énoncés dans l'ordre du jour (qui devront inclure toutes les questions requises par la loi) ainsi que toutes les affaires accessoires à ces questions.

Les actionnaires prenant part à une assemblée par video-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant leur identification sont réputés être présents pour le comptage des quorums et des votes. Les moyens de communication utilisés doivent permettre à toutes les personnes prenant part à l'assemblée de s'entendre mutuellement de façon continue et doivent permettre une participation efficace de ces personnes lors de ces assemblées.

Chaque actionnaire pourra voter en utilisant les bulletins de vote envoyés par la poste ou par fax au siège social de la société ou à l'adresse précisée dans l'avis de convocation. Les actionnaires pourront utiliser uniquement les bulletins de vote fournis par la société, lesquels comportent au moins le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, l'ordre du jour de l'assemblée, la proposition soumise à la décision de l'assemblée, ainsi que pour chaque proposition, trois cases permettant à l'actionnaire soit de voter en faveur de chacune des résolutions proposées, soit contre, soit de s'abstenir de voter en cochant la case correspondante.

Les bulletins de votes ne montrant ni un vote favorable, ni un vote contre la résolution proposée, ni une abstention seront déclarés nuls. La société ne prendra en compte que les bulletins de vote reçus avant l'assemblée général à laquelle ils se rapportent.

Les résolutions présentées lors d'une assemblée d'actionnaires dûment convoquée seront adoptées par simple majorité des votes valablement exprimés, sauf si la question devant être résolue concerne une modification des statuts, auquel cas la résolution devra être adoptée à une majorité des deux tiers des voix valablement exprimés.

G. Exercice social - Bilan

Art. 15. L'exercice financier de la société commencera le 1^{er} janvier de chaque année et se terminera le 31 décembre de chaque année.

Art. 16. Sur les bénéfices annuels nets de la société, cinq pour cent (5 %) seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être obligatoire dès que le montant atteindra dix pour cent (10%) du capital souscrit de la société.

L'assemblée générale des actionnaires, sur recommandation du Gérant, décidera la manière dont le restant des bénéfices annuels nets sera affecté. Des dividendes intérimaires pourront être distribués en conformité avec les dispositions légales.

H. Modification des statuts

Art. 17. Sous réserve de l'accord du Gérant, les présents Statuts pourront le cas échéant être modifiés par une assemblée générale des actionnaires, si le quorum est atteint et que les exigences de majorité prévues dans la loi du 10 août 1915 régissant les sociétés commerciales sont respectées, dans sa version modifiée.

I. Dissolution

En cas de dissolution de la Société, un ou plusieurs liquidateurs (personnes physiques ou morales) procéderont à la liquidation. Le(s) liquidateur(s) sera(ont) nommé(s) par l'assemblée générale qui a décidé la dissolution et qui déterminera leurs pouvoirs ainsi que leurs émoluments.

J. Dispositions finales - Loi applicable

Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents Statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice financier commencera à la date de constitution de la société et se terminera le 31 décembre 2010.

2) La première assemblée générale des actionnaires se tiendra en 2011.

Souscription et Paiement

Les souscripteurs, prénommés, déclarent souscrire les trente et un mille (31.000) actions émises comme suit:

1) Twist Beauty S.à r.l., prénommée,	
une Action de Commandité	1
une Action Ordinaire	1
2) Neuheim Lux Group Holding V, prénommée,	
trente mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf Actions Ordinaires	30.998
Total: trente et un mille actions	31.000

La totalité des actions sont entièrement libérées en espèces de sorte que le montant de trente et un mille euros (EUR 31.000) est désormais à la disposition de la Société, tel que le notaire soussigné peut en attester.

Engagement

Le notaire soussigné déclare par les présentes avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 régissant les sociétés commerciales, dans sa version modifiée et déclare expressément qu'elles ont été respectées.

Frais

Les frais, coûts, rémunérations ou charges de quelque forme que ce soit seront supportés par la société du fait de sa constitution et ils sont évalués à environ deux mille euros (EUR 2.000).

Assemblée générale des actionnaires

Les comparantes susmentionnées, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoquées, ont immédiatement procédé à une assemblée générale extraordinaire. Après avoir préalablement vérifié qu'elle était régulièrement constituée, elles ont adopté les résolutions suivantes à l'unanimité des voix.

1. Le nombre des membres du conseil de surveillance est fixé à trois.

2. Les personnes suivantes sont nommées en tant que membres du conseil de surveillance de la société:

a. Monsieur Paul David Daccus, né à Leeds Grande-Bretagne le 27 mars 1972 dont l'adresse professionnelle est la suivante Sun European Partners, LLP, 6 Grace Church Street, 4th Floor, Londres EC3V OAT Grande Bretagne;

b. Monsieur Marcus Billman, né à Essinge, Suède le 8 mai 1957 dont l'adresse professionnelle est la suivante: Sun European Partners, LLP, 6 Grace Church Street, 4th Floor, London EC3V OAT Grande -Bretagne; et

c. Madame Anita Lyse, née à Alesund, Norvège le 4 octobre 1976, dont l'adresse professionnelle est la suivante: 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

3. L'adresse de la Société est fixée au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg Grand-Duché du Luxembourg

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes que sur demande du mandataire des comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction en français; sur demande de ce même mandataire, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: N. JASTROW et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 2 avril 2010. LAC/2010/ 14855. Reçu soixante quinze euros €75,-

Le Receveur (signé): FRISING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 14 avril 2010.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2010062150/592.

(100061572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

PepsiCo Finance (UK), Société en nom collectif.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 67.563.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2010.

PepsiCo Finance (UK) S.N.C.

Patrick van Denzen

Gérant

Référence de publication: 2010060712/14.

(100059918) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

Dominium Palmaille S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 132.730.

Les comptes annuels au 30 novembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010060692/10.

(100060340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

Dominium Dortmund S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 132.729.

Les comptes annuels au 30 novembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010060693/10.

(100060342) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

Dominium Dortmund S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 132.729.

Les comptes annuels au 30 novembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010060694/10.

(100060343) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

Akron S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 70.199.

Le bilan au 31 Décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 Avril 2010.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010060695/12.

(100060344) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

De Darlion Industries S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 85.507.

Les comptes au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DE DARLION INDUSTRIES S.A.

Georges DIEDERICH / Mohammed KARA

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010060710/12.

(100059920) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

Schleswig Retail S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 134.371.

Les comptes annuels au 30 novembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010060696/10.

(100060346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

Parkstadt S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 131.838.

Les comptes annuels au 30 novembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010060697/10.

(100060349) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

Parkstadt S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 131.838.

Les comptes annuels au 30 novembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010060698/10.

(100060351) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

Northern Retail, Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 137.731.

Les comptes annuels au 30 novembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010060702/10.

(100060359) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

TCG Asnières 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 152.779.

STATUTES

In the year two thousand and ten, on the fifteenth day of April.

Before Us, Maître Joseph ELVINGER, notary, residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

TCG Group L.L.C., a limited liability company incorporated under the laws of the Delaware, having its registered office at the Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County Delaware, DE 19801, and registered with the Trade Register of Delaware under number 2359074,

here represented by Hubert JANSSEN, jurist, residing professionally in Luxembourg, by virtue of proxy given under private seal dated on the 14th of April 2010.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

Articles of Incorporation

Chapter I. - Form, Name, Registered Office, Object, Duration

1. Form - Corporate Name. There is hereby formed a private. limited liability company under the name "TCG Asnières 2 S.à r.l.", which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter referred to as the "Company"), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended from time to time (hereafter referred to as the "Law"), as well as by the present articles of incorporation (hereafter referred to as the "Articles").

2. Registered Office.

2.1 The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg.

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders (as defined hereafter) deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers (as defined hereafter) of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will however not have any effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers.

3. Object.

3.1 The Company's object is to acquire and hold interests, directly or indirectly, in any form whatsoever, in any other Luxembourg or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests.

3.2 The object of the Company is also to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of real estate and/or of participations in any enterprises in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those investments participations.

3.3 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the "Connected Companies"). On an ancillary basis of such assistance, the Company may also render administrative and marketing assistance to its Connected Companies.

3.4 For purposes of this article, a company shall be deemed to be part of the same "group" as the Company if such other company directly or indirectly owns, is owned by, is in control of, is controlled by, or is under common control with, or is controlled by a shareholder of, the Company, in each case whether beneficially or as trustee, guardian or other fiduciary. A company shall be deemed to control another company if the controlling company possesses, directly or indirectly, all or substantially all of the share capital of the company or has the power to direct or cause the direction of the management or policies of the other company, whether through the ownership of voting securities, by contract or otherwise.

3.5 The Company may in particular enter into the following transactions:

3.5.1 to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes, certificates and other debt or equity instruments, convertible or not, or the use of financial derivatives or otherwise;

3.5.2 to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

3.5.3 to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, or any director, manager or other agent of the Company or any of the Connected Companies, within the limits of any applicable law provision; and

3.5.4 to enter into any agreements, including, but not limited to partnership agreements, underwriting agreements, marketing agreements, management agreements, advisory agreements, administration agreements, cooperation agreement and other services contracts, selling agreements, interest and/or currency exchange agreements and other financial derivative agreements in relation to its object.

it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.6 In addition to the foregoing, the Company may perform all legal, commercial, technical and financial transactions and, in general, all transactions which are necessary or useful to fulfil its corporate object as well as all transactions directly or indirectly connected with the areas described above in order to facilitate the accomplishment of its corporate object in all areas described above.

4. Duration. The Company is incorporated for an unlimited period.

Chapter II. - Capital, Shares

5. Share Capital.

5.1 The corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by two hundred and fifty (250) shares. Each Share has a nominal value of fifty euro (EUR 50.-) each (hereafter referred to as the "Shares"). The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders" and each a "Shareholder".

5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s). The amount of the premium account may be used to make payment for any Shares, which the Company may redeem from its Shareholder(s), to offset any net realized losses, to make distributions to the Shareholder(s) or to allocate funds to the legal reserve.

5.3 All Shares will have equal rights.

5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law.

6. Shares Indivisibility. Towards the Company, the Shares are indivisible, so that only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

7. Transfer of Shares.

7.1 In case of a single Shareholder, the Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by one of the Shareholders are freely transferable to another Shareholder.

7.3 In case of transfer to a non-Shareholder, the Shares held by each Shareholder may be transferred in compliance with the provisions of articles 189 and 190 of the Law.

7.4 Any transfer of Shares must be recorded by a notarial deed or by a private document and shall not be valid vis-à-vis the Company or third parties until it has been notified to the Company or accepted by it in accordance with article 190 of the Law.

Chapter III. - Management

8. Management.

8.1 The Company is managed by one manager (the "Sole Manager") or managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers (the "Board of Managers", each member individually, the "Manager"). The Sole Manager or the Managers, as the case may be, need not be shareholder.

8.2 The Sole Manager or the Managers may be removed at any time, for legitimate reasons only, by decision of the extraordinary general meeting of the Shareholders taken in compliance with articles 14 and 15.

8.3 Any decision in connection with the management of the Company shall be taken by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, collectively by the Board of Managers in compliance with article 12.

8.4 Towards third parties, the general power of representation of the Company is granted to the Sole Manager and in case of plurality of managers, to any Manager as provided by article 10 of the Articles, and pursuant to article 191 bis paragraph 5 of the Law, any deed, agreement or generally any document executed in compliance with articles 8 and 10 of the present Articles are valid and binding vis-à-vis third parties. The exercise of the general power of representation by any Manager does not require prior approval by the Board of Managers acting collectively.

9. Powers of the Sole Manager or of the Board of Managers.

9.1 In dealing with third parties, the Sole Manager and in case of plurality of managers, the Board of Managers, without prejudice to articles 8 and 10 of the present Articles, will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all administration acts (actes d'administration) and disposition acts (actes de disposition) as well as all operations consistent with the Company's objects.

9.2 All powers not expressly reserved by law or by the Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers.

10. Representation of the Company. Towards third parties, the Company shall be, in case of a sole manager, bound by the sole signature of the Sole Manager and, in case of plurality of managers, by the signature of any Manager, or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by any Manager individually.

11. Delegation and Agent of the Sole Manager or of the Board of Managers.

11.1 The Sole Manager or any Manager in case of plurality of managers may delegate its powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2 The Sole Manager or any Manager in case of plurality of managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

12. Meeting of the Board of Managers.

12.1 In case of a Board of Managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any Manager. In case that all the Managers are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

12.2 Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram, fax, e-mail or letter another Manager as his proxy. A Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.3 The resolutions by the Board of Managers are validly adopted if approved by the majority of the Managers, present or represented.

12.4 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating Managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.5 Written resolutions of the Board of Managers can be validly taken if approved in writing and signed by all the Managers. Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax, e-mail, telegram or telex. These resolutions shall have the same effect as resolutions voted at the Board of Managers' meetings, physically held.

12.6 Votes may also be cast by fax, e-mail, telegram, telex, or by phone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

12.7 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all Managers present or represented at the meeting. Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

12.8 In case of a Sole Manager, the resolutions of the Sole Manager may be documented in writing.

Chapter IV. - General Meeting of Shareholders

13. Powers of the General Meeting of Shareholder(s) - Votes.

13.1 Each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding.

13.2 In case of one Shareholder owning all the Shares, it assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and its decisions are recorded in writing.

13.3 If all the Shareholders are present or represented, they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

14. Holding of General Meetings.

14.1 Shareholders meetings may always be convened by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by any Manager, failing which by Shareholders representing more than half of the capital of the Company.

14.2 The holding of general meetings shall not be obligatory where the number of Shareholders does not exceed twenty-five. In such case, each Shareholder shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing.

14.3 Should the Company have more than twenty-five Shareholders, at least one annual general meeting must be held each year.

14.4 Whatever the number of Shareholders, the balance sheet and profit and loss account shall be submitted to the Shareholders for approval who also shall vote specifically as to whether discharge is to be given to the Sole Manager or, in case of plurality of managers, to the Board of Managers.

15. Majorities.

15.1 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the Share capital adopt them. If that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented.

15.2 Resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, in accordance with any provisions of the Law.

15.3 However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the Shareholders and in compliance with any other legal requirement.

Chapter V. - Business Year

16. Business Year.

16.1 The Company's financial year starts on the first day of July and ends on the last day of June of each year.

16.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers and the latest prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

16.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

17. Distribution Right of Shares.

17.1 The profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, depreciations and other charges, shall constitute the net profit of the Company in respect of that period.

17.2 From the net profit thus determined, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

17.3 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

17.4 The decision to distribute dividends and the determination of the amount of such a distribution will be taken by the general meeting of the Shareholders.

17.5 The Board of Managers or the Sole Manager may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the Board of Managers or the Sole Manager showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these Articles.

Chapter VI. - Liquidation

18. Causes of Dissolution. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

19. Liquidation.

19.1 The liquidation of the Company can only be decided if approved by a majority of the Shareholders representing three-quarters of the Company's share capital.

19.2 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

19.3 A sole Shareholder can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally the payment of all its assets and liabilities, known or unknown of the Company.

Chapter VII. - Applicable Law

20. Applicable Law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory Provisions

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on the 30 June 2011.

Subscription - Payment

The capital has been subscribed as follows:

Shares:

TC Group L.L.C.	250 Shares
Total: two hundred and fifty Shares	250 Shares

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) corresponding to a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Estimate of Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about two thousand five hundred euros.

General Meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) are appointed as Managers for an undetermined period:

- Mr Oussama Daher, born on 3 August 1973 in Libreville (Gab), European Investment Manager, residing professionally at 71-72 Oakley Street SW3 5HF London, United Kingdom;

- Mr Matthew Lo Russo, born on 27 January 1968 in Connecticut, USA, Principal, residing professionally at 1001 Pennsylvania Ave. NW, Suite 220 South, Washington, DC 20004-2505, USA; and

- Mr Sam Block III, born on 28 December 1972 in Tennessee, USA, residing professionally at 71-72 Oakley Street SW3 5HF London, United Kingdom.

In accordance with article 10 of the by-laws, the Company shall be bound, in case of plurality of managers, by the signature of any Manager, or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by any Manager.

2) The Company shall have its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le quinze avril.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

TC Group L.L.C., a limited liability company du droit de l'Etat de Delaware, ayant son siège social au Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County Delaware, DE 19801, et immatriculée auprès du Trade Register of Delaware sous le numéro 2359074

comparante ci-dessus est ici représentée par Hubert JANSSEN, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu de la procuration donnée sous seing privé le 14 avril 2010.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont les statuts ont été arrêtés comme suit:

Statuts

Titre I^{er} . - Forme, Nom, Siège Social, Objet, Durée

1. Forme - Dénomination. Il est ici formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "TCG Asnières 2 S.à r.l." qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après définie comme la "Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après définie comme la "Loi"), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après définis comme les "Statuts").

2. Siège Social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des Associés (telle que définie ci-après) délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance (tels que définis ci-après) est autorisé à transférer le siège social de la Société à l'intérieur de la Ville de Luxembourg.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance.

3. Objet.

3.1 L'objet de la Société est l'acquisition et la détention de tous intérêts, directement ou indirectement, sous quelle que forme que ce soit, dans toutes autres entités, luxembourgeoises ou étrangères, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou par voie d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion.

3.2 La Société a également pour objet d'effectuer toutes transactions impliquant, directement ou indirectement, l'acquisition d'actifs immobiliers et/ou la prise de participations dans toutes entreprises généralement quelconques, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces investissements participations.

3.3 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci soit substantiel, ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les "Sociétés Apparentées"). A titre accessoire de cette assistance financière, la Société pourra également apporter à ses Sociétés Apparentées toute assistance administrative ou commerciale.

3.4 Pour les besoins de cet article, une société sera considérée comme appartenant au même "groupe" que la Société si cette autre société, directement ou indirectement, détient, est détenue par, détient le contrôle de, est contrôlée par ou est sous le contrôle commun avec, ou est contrôlée par un associé de la Société, que ce soit comme bénéficiaire, trustee ou gardien ou autre fiduciaire. Une société sera considérée comme contrôlant une autre société si elle détient, directement ou indirectement, tout ou une partie substantielle de l'ensemble du capital social de la société ou dispose du pouvoir de diriger ou d'orienter la gestion et les politiques de l'autre société, que ce soit aux moyens de la détention de titres permettant d'exercer un droit de vote, par contrat ou autrement.

3.5 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes:

3.5.1 conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre, certificats et autres instruments de capital, convertibles ou non, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

3.5.2 avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, à des conditions jugées satisfaisantes;

3.5.3 accorder toute garantie, fournir tout gage ou toute autre forme de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie d'engagements, des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées, ou par tout administrateur, gérant ou autre agent de la Société ou de l'une des Sociétés Apparentées, dans les limites autorisées par une quelconque disposition légale applicable; et

3.5.4 conclure tous contrats et notamment, sans que cette liste soit limitative, des contrats d'association, des contrats de garantie, des accords de distribution, des contrats de gestion, des contrats de conseils, des contrats d'administration, des contrats de coopération et autres contrats de services, des contrats de vente, des contrats d'échange d'intérêt et/ou de cours, et autres contrats financiers dérivés en relation avec son objet.

Il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans des activités pouvant être considérées comme une activité réglementée du secteur financier.

3.6 Outre ce qui précède, la Société peut réaliser toutes transactions légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes transactions nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II. - Capital, Parts

5. Capital Social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) représenté par deux cent cinquante (250) parts sociales, ayant une valeur nominale de cinquante euros (50 EUR), chacune (ci-après les "Parts Sociales"). Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après ensemble comme les "Associés" et chacun étant un "Associé".

5.2 Complémentairement au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant d'un tel compte de prime d'émission peut être utilisé pour procéder à des paiements pour toutes Parts sociales que la Société peut racheter à ses Associé(s), pour compenser toute perte réalisée, pour procéder à des distributions aux Associés ou pour allouer des fonds à la réserve légale.

5.3 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi.

6. Indivisibilité des Parts. Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

7. Transfert des Parts.

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par un des Associés sont librement transmissibles à un autre Associé.

7.3 En cas de cession à un non-Associé, les Parts Sociales détenues par chaque Associé pourront être cédées conformément aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

7.4 Tout transfert de Parts Sociales doit être enregistré par un acte notarié ou par un acte sous seing privé et ne sera pas opposable vis-à-vis de la Société ou des tiers jusqu'à ce qu'il ait été notifié à la Société ou accepté par elle conformément à l'article 190 de la Loi.

Titre III. - Gérance

8. Gérance.

8.1 La Société est gérée par un gérant (le "Gérant Unique") ou par plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été nommés, ils formeront un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance"), chacun étant alors désigné comme "Gérant". Le Gérant Unique ou les Gérants le cas échéant ne sont pas nécessairement associés.

8.2 Le Gérant Unique ou les Gérants peuvent être révoqués à tout moment, uniquement pour justes motifs, par une décision d'une assemblée générale extraordinaire des Associés conformément aux articles 14 et 15.

8.3 Toute décision en relation avec la gérance de la Société doit être prise par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance agissant collectivement en conformité avec l'article 12.

8.4 Envers les tiers, le pouvoir général de représentation de la Société est conféré au Gérant Unique, ou, en cas de pluralité de gérants, à un Gérant tel que stipulé à l'article 10 des Statuts, et en vertu de l'article 191 bis paragraphe 5 de la Loi, tout acte, contrat ou généralement tout document exécuté en conformité aux articles 8 et 10 des présents Statuts sont valables et créeront des obligations à la charge de la Société vis-à-vis des tiers. L'exercice du pouvoir général de représentation par un Gérant ne requiert pas l'approbation préalable du Conseil de Gérance agissant collectivement.

9. Pouvoirs du Gérant Unique ou du Conseil de Gérance.

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique et, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, sans préjudice des articles 8 et 10 des Statuts, a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes d'administration et tous actes de disposition ainsi que toutes opérations conformes à l'objet social.

9.2 Les compétences non expressément réservées par la loi ou par les Statuts à l'assemblée générale des associés tombent dans la compétence du Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

10. Représentation de la Société. Vis-à-vis des tiers, la Société est valablement engagée, en cas de gérant unique, par la seule signature de son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature d'un Gérant, ou par la signature de toute personne à qui ce pouvoir aura été délégué par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par tout Gérant.

11. Délégation et Mandat du Gérant Unique ou du Conseil de Gérance.

11.1 Le Gérant Unique ou tout Gérant en cas de pluralité de gérants peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs agents ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le Gérant Unique ou tout Gérant, en cas de pluralité de gérants, détermine les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout agent, la durée de son mandat ainsi que toutes autres conditions de son mandat.

12. Réunion du Conseil de Gérance.

12.1 Le Conseil de Gérance se réunit sur convocation d'un Gérant. Lorsque tous les Gérants sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités de convocation.

12.2 Tout membre du Conseil de Gérance est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre membre, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un courriel ou d'une lettre. Un membre du Conseil de Gérance pourra également nommer par téléphone un autre membre pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.3 Toute décision du Conseil de Gérance est valablement adoptée lorsqu'elle est approuvée par plus de la moitié des membres du Conseil de Gérance, présents ou représentés.

12.4 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les membres du Conseil de Gérance participant, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

12.5 Des résolutions du Conseil de Gérance peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par tous les membres du Conseil de Gérance. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés transmis par fax, courriel, télégramme ou facsimilé. Ces résolutions auront le même effet et la même validité que des décisions votées lors d'une réunion du Conseil de Gérance physiquement tenue.

12.6 Les votes pourront également s'exprimer par tout autre moyen tel que fax, courriel, télégramme, facsimilé ou par téléphone; dans cette dernière hypothèse, le vote devra être confirmé par écrit.

12.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les Gérants présents ou représentés aux séances. Des extraits seront certifiés par un Gérant ou par toute personne désignée par un Gérant ou lors d'une réunion du Conseil de Gérance.

12.8 En cas de Gérant Unique, les résolutions du Gérant Unique pourront être documentées par écrit.

Titre IV. - Assemblée Générale des Associés

13. Pouvoirs de l'Assemblée des Associés - Votes.

13.1 Tout Associé peut prendre part aux décisions collectives quel que soit le nombre de Parts Sociales qu'il détient. Chaque Associé a un droit de vote proportionnel à sa participation dans le capital social.

13.2 En cas d'Associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et ses décisions sont établies par écrit.

13.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.

14. Tenue d'Assemblées Générales.

14.1 Des assemblées générales pourront toujours être convoquées par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par tout Gérant, à défaut par les Associés représentant plus de la moitié du capital de la Société.

14.2 La tenue d'assemblée générale n'est pas obligatoire, quand le nombre des Associés n'est pas supérieur à vingt-cinq. Dans ce cas, chaque Associé recevra le texte des résolutions du décisions à prendre expressément formulées et émettra son vote par écrit.

14.3 Lorsqu'il y aura plus de vingt-cinq Associés, il devra être tenu, chaque année, une assemblée générale.

14.4 Quel que soit le nombre d'Associés, le bilan et le compte de profits et pertes sont soumis à l'approbation des Associés qui se prononceront aussi par un vote spécial sur la décharge à donner au Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, au Conseil de Gérance.

15. Majorités.

15.1 Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant que les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Si ce chiffre n'est pas atteint lors de la première réunion ou consultation par écrit, les Associés sont convoqués ou consultés une seconde fois, par lettres recommandées, et les décisions sont prises à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représenté.

15.2 Les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité (en nombre) d'Associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

15.3 Néanmoins, le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des Associés ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des Associés et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

Titre V. - Exercice Social

16. Exercice Social.

16.1 L'année sociale de la Société commence le premier jour de juillet et se termine le dernier jour de juin de chaque année.

16.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance et ce dernier prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

16.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social de la Société.

17. Droit de Distribution des Parts.

17.1 Les profits de l'exercice social, après déduction des frais généraux et opérationnels, des amortissements et de toutes autres charges, constituent le bénéfice net de la Société pour cette période.

17.2 Sur le bénéfice net ainsi déterminé, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

17.3 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

17.4 La décision de distribuer des dividendes et d'en déterminer le montant sera prise par l'assemblée générale des Associés.

17.5 Le Conseil de Gérance ou le Gérant Unique peut décider de payer des dividendes intérimaires sur la base d'un relevé de comptes préparé par le Conseil de Gérance ou le Gérant Unique montrant qu'il existe suffisamment de fonds disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant distribuable ne peut être supérieur aux profits réalisés depuis la fin de l'année fiscale précédente, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminué des pertes reportées et sommes allouées à une réserve à établir en vertu de la loi ou des présents Statuts.

Titre VI. - Liquidation

18. Causes de Dissolution. La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

19. Liquidation.

19.1 La liquidation de la Société n'est possible que si elle est décidée par la majorité des Associés représentant les trois quarts du capital social de la Société.

19.2 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui termineront leurs pouvoirs et rémunérations.

19.3 Un Associé unique peut dissoudre la Société et procéder à sa liquidation, en assumant personnellement le paiement de tous les actifs et passifs, connus ou inconnus, de la Société.

Titre VII. - Loi Applicable

20. Loi Applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le 30 juin 2011.

Souscription - Libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

Parts Sociales:

TC Group L.L.C.	250 Parts
Total: deux cent cinquante Parts Sociales	250 Parts

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) correspondant à un capital social de douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ deux mille cinq cents euros.

Assemblée Générale

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) sont nommés comme Gérants pour une période indéterminée:

- M. Oussama Daher, né le 3 août 1973 à Libreville (Gab), European Investment Manager, avec adresse professionnelle au 71-72 Oakley Street SW3 5HF London, Royaume-Uni;

- M. Matthew Lo Russo, né le 27 janvier 1968 à Connecticut, Etats-Unis, Principal, avec adresse professionnelle au 1001 Pennsylvania Ave. NW, Suite 220 South, Washington, DC 20004-2505, Etats-Unis; and

- M. Sam Block III, né le 28 décembre 1972 à Tennessee, Etats-Unis, avec adresse professionnelle au 71-72 Oakley Street SW3 5HF London, Royaume-Uni.

Conformément à l'article 10 des Statuts, la Société se trouvera engagée, en cas de pluralité de gérants, par la signature d'un Gérant, ou par la signature de toute personne à qui ce pouvoir aura été délégué par tout Gérant.

2) Le siège social de la Société est établi au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: H. JANSSEN, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 19 avril 2010. Relation: LAC/2010/16689. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Référence de publication: 2010062149/498.

(100061820) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Munich x 3, Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 130.239.

Les comptes annuels au 30 novembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010060703/10.

(100060362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

Munich x 3, Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 130.239.

Les comptes annuels au 30 novembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010060704/10.

(100060364) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

Jutland Retail, Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 137.732.

Les comptes annuels au 30 novembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010060705/10.

(100060366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

Maximilian Centre, Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 126.765.

Les comptes annuels au 30 novembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010060706/10.

(100060369) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

Adomex, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 125.000,00.**

Siège social: L-2352 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Probst.
R.C.S. Luxembourg B 121.385.

Le bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2010.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010060790/14.

(100060253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

Maximilian Centre, Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 126.765.

Les comptes annuels au 30 novembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010060707/10.

(100060371) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

Kinglet Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 44.379.770,00.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 138.030.

—
RECTIFICATIF

In the year two thousand and ten, on the twenty-first day of April.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared:

KINGLET DEVELOPMENTS IRELAND LIMITED, a limited company, incorporated and existing under the laws of Ireland, registered with the Trade and Company Register of Dublin (Ireland), under the number 421350 and having its registered office at Heathfield House, Newtown, Tramore Co Waterfront (hereafter referred to as the "Sole Member"),

Represented by Matthieu Groetzinger, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of proxy given under private seal, which, initialled "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Sole Member has required the undersigned notary to enact the following:

The corporate capital of Kinglet Luxembourg S.à r.l., with registered office at L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse has been increased pursuant to an extraordinary general meeting enacted in a deed dated of 12th November 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 589 of March 18, 2009 (registered at Luxembourg A.C., on the 14th day of November 2008, LAC/2008/45993, and deposit to the RCS on the 26th day of February 2009 N° L090031895.05) by an amount of EUR 44,367,270.- (forty four million three hundred sixty seven thousand two hundred seventy euro) so as to bring it from its amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred euro) to the amount of EUR 44,379,770.- (forty four million three hundred seventy nine thousand seven hundred seventy euro) represented by the existing units and by the issuing of 4,436,727.- (four million four hundred thirty six thousand seven hundred twenty seven) new units of class A, 4,436,727.- (four million four hundred thirty six thousand seven hundred twenty seven) new units of class B, 4,436,727.- (four million four hundred thirty six thousand seven hundred twenty seven) new units of class C, 4,436,727.- (four million four hundred thirty six thousand seven hundred twenty seven) new units of class D, 4,436,727.- (four million four hundred thirty six thousand seven hundred twenty seven) new units of class E, 4,436,727.- (four million four hundred thirty six thousand seven hundred twenty seven) new units of class F, 4,436,727.- (four million four hundred thirty six thousand seven hundred twenty seven) new units of class G, 4,436,727.- (four million four hundred thirty six thousand seven hundred twenty seven) new units of class H, 4,436,727.- (four million four hundred thirty six thousand seven hundred twenty seven) new units of class I and 4,436,727.- (four million four hundred thirty six thousand seven hundred twenty seven) new units of class J, each new unit having a par value of one euro (EUR 1.-), having the same rights and obligations as the existing units, together with a share premium amounting to EUR 4,436,730.- (four million four hundred thirty six thousand seven hundred thirty euro).

It results from checks made on a later stage that a material error was committed as for the new drafting of the article 5 of the articles of association of the Company regarding the corporate capital, which shall read as follow in the English version as well as in the French version:

Art. 5. Capital - Units. "The issued corporation's corporate capital is set at EUR 44,379,770.- (forty four million three hundred seventy nine thousand seven hundred seventy euro) divided into:

4,437,977 (four million four hundred thirty seven thousand nine hundred seventy seven) Class A units,

4,437,977 (four million four hundred thirty six thousand seven hundred twenty seven) Class B units,

4,437,977 (four million four hundred thirty six thousand seven hundred twenty seven) Class C units,

4,437,977 (four million four hundred thirty six thousand seven hundred twenty seven) Class D units,

4,437,977 (four million four hundred thirty six thousand seven hundred twenty seven) Class E units,

4,437,977 (four million four hundred thirty six thousand seven hundred twenty seven) Class F units,

4,437,977 (four million four hundred thirty six thousand seven hundred twenty seven) Class G units,

4,437,977 (four million four hundred thirty six thousand seven hundred twenty seven) Class H units,

4,437,977 (four million four hundred thirty six thousand seven hundred twenty seven) Class I units, and

4,437,977 (four million four hundred thirty six thousand seven hundred twenty seven) Class J units,

each unit with a nominal value of EUR 1.- (one EURO) and with such rights and obligations as set out in the present articles of incorporation and all fully paid up."

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be born by the Company as a result of the present deed, are estimated at one thousand two hundred Euros (1,200.- EUR).

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the deed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English text and the French text, the English text will prevail.

After reading the present deed to the appearing person and the secretary, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le vingt et un avril,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

KINGLET DEVELOPMENTS IRELAND LIMITED, une société à responsabilité limitée, constituée et organisée sous les lois irlandaises, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Dublin (Irlande) sous le numéro 421350, et ayant son siège social à Heathfield House, Newtown, Tramore Co Waterfront (ci-après "l'Associé Unique"),

Représentée par Matthieu Groetzinger, avocat ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentant de rédiger comme suit:

Le capital social de la Kinglet Luxembourg S.à r.l., avec siège social à L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse a été augmenté conformément à une assemblée générale extraordinaire dressée dans un acte du 12 novembre 2008, publiée dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et associations, numéro 589 le 18 mars 2009, (enregistré à Luxembourg A.C. le 14 novembre 2008, LAC/2008/45993, et déposé au RCS le 26 février 2008 N° L090031895.05) à concurrence d'un montant de EUR 44,367,270.- (quarante-quatre millions trois cent soixante-sept mille deux cent soixante-dix euros) pour le porter de son montant de EUR 12,500.- (douze mille cinq cent euros) à EUR 44,379,770.- (quarante-quatre millions trois cent soixante-dix-neuf mille sept cent soixante-dix euros) représenté par les parts sociales existantes et par l'émission de 4,436,727.- (quatre millions quatre cent trente-six mille sept cent vingt-sept) nouvelles parts sociales de la catégorie A; 4,436,727.- (quatre millions quatre cent trente-six mille sept cent vingt-sept) nouvelles parts sociales de la catégorie B; 4,436,727.- (quatre millions quatre cent trente-six mille sept cent vingt-sept) nouvelles parts sociales de la catégorie C; 4,436,727.- (quatre millions quatre cent trente-six mille sept cent vingt-sept) nouvelles parts sociales de la catégorie D; 4,436,727.- (quatre millions quatre cent trente-six mille sept cent vingt-sept) nouvelles parts sociales de la catégorie E; 4,436,727.- (quatre millions quatre cent trente-six mille sept cent vingt-sept) nouvelles parts sociales de la catégorie F; 4,436,727.- (quatre millions quatre cent trente-six mille sept cent vingt-sept) nouvelles parts sociales de la catégorie G; 4,436,727.- (quatre millions quatre cent trente-six mille sept cent vingt-sept) nouvelles parts sociales de la catégorie H; 4,436,727.- (quatre millions quatre cent trente-six mille sept cent vingt-sept) nouvelles parts sociales de la catégorie I et 4,436,727.- (quatre millions quatre cent trente-six mille sept cent vingt-sept) nouvelles parts sociales de la catégorie J, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1.-) chacune ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes, avec une prime d'émission d'un montant de EUR 4,436,730.- (quatre million quatre cent trente-six mille sept cent trente euros).

Il résulte de vérifications faites à une étape postérieure qu'une erreur matérielle avait été commise concernant la nouvelle rédaction de l'article 5 des statuts de la Société, relatif au capital social qui devrait avoir la teneur suivante en anglais ainsi qu'en français:

Art. 5. Capital social - Parts sociales. "Le capital social est fixé à quarante quatre millions trois cent soixante-dix-neuf mille sept cent soixante-dix euros (EUR 44,379,770.-) représenté par:

4,437,977 (quatre million quatre cent trente-sept mille neuf cent quatre-vingt dix-sept) parts sociales de la catégorie A,

4,437,977 (quatre million quatre cent trente-sept mille neuf cent quatre-vingt dix-sept) parts sociales de la catégorie B,

4,437,977 (quatre million quatre cent trente-sept mille neuf cent quatre-vingt dix-sept) parts sociales de la catégorie C,

4,437,977 (quatre million quatre cent trente-sept mille neuf cent quatre-vingt dix-sept) parts sociales de la catégorie D,

4,437,977 (quatre million quatre cent trente-sept mille neuf cent quatre-vingt dix-sept) parts sociales de la catégorie E,

4,437,977 (quatre million quatre cent trente-sept mille neuf cent quatre-vingt dix-sept) parts sociales de la catégorie F,

4,437,977 (quatre million quatre cent trente-sept mille neuf cent quatre-vingt dix-sept) parts sociales de la catégorie G,

4,437,977 (quatre million quatre cent trente-sept mille neuf cent quatre-vingt dix-sept) parts sociales de la catégorie H,
 4,437,977 (quatre million quatre cent trente-sept mille neuf cent quatre-vingt dix-sept) parts sociales de la catégorie I, et
 4.437.977 (quatre million quatre cent trente-sept mille neuf cent quatre-vingt dix-sept) parts sociales de la catégorie J,
 avec une valeur nominale de un euro (EUR 1.-) chacune, avec tous les droits et obligations tels que déterminés par les présents statuts et toutes entièrement libérées."

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué à environ mille deux cents Euros (1.200.- EUR).

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare qu'à la requête du comparant, le présent acte est établi en langue anglaise suivi d'une version française, à la demande du comparant, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu par son nom, prénom, son état civil et son domicile, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. GROETZINGER, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils le 23 avril 2010. Relation: LAC/2010/17769. Reçu douze euros (12 euros).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2010.

J. ELVINGER.

Référence de publication: 2010061232/137.

(100060087) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

Degroof Monetary, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 26.279.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2010.

Pour BANQUE DEGROOF MONETARY

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent Domiciliataire

Jean-Michel GELHAY / Martine VERMEERSCH

Directeur / Sous-Directeur

Référence de publication: 2010060708/15.

(100059951) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

Blue Chip Selection Advisory Company, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 71.444.

Les comptes annuels au 19 février 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2010.

Pour BLUE CHIP SELECTION ADVISORY COMPANY (EN LIQUIDATION)

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Liquidateur

Jean-Michel GELHAY / Donald VILLENEUVE

Directeur / Directeur

Référence de publication: 2010060709/15.

(100059950) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

CI Opportunity, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 139.433.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31/12/08 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2010.

CI Opportunity
Equity Trust Co. (Luxembourg) S.A.
Agent domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2010060711/15.

(100059919) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

WIKIO Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R.C.S. Luxembourg B 113.995.

In the year two thousand and ten, on the twenty-ninth day of the month of April.

Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting of the shareholders of WIKIO Luxembourg (the "Company"), société anonyme, having its registered office at 6, place de Nancy, L-2212 Luxembourg, incorporated on 20 January 2006 by deed of Me Paul Decker, notary residing in Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg under number B 113 995, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial") number 878 of 4 May 2006. The articles of association of the Company (the "Articles") have been amended the last time by deed of Me Henri Hellinckx, prenamed, dated 29 December 2009, published in the Mémorial number 466 dated 4 March 2010.

The meeting was presided by Me Karl Pardaens, lawyer, residing in Luxembourg.

The meeting appointed as secretary, Me Sophie Bronkart, lawyer, and as scrutineer Mr Julien De Mayer, jurist, residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

I. The shareholders represented together with the number of shares held are shown on the attendance list, signed by the proxyholders, the chairman, the secretary and scrutineer and the undersigned notary.

The shareholders have been duly convened by registered mail sent on 16 April 2010.

This list as well as the proxies will be annexed to the present deed to be filed therewith with the registration authorities.

II. It appears from the attendance list that out of all the one hundred thirty thousand six hundred and ninety-one (130,691) shares (being one hundred three thousand eight hundred and fifty-nine (103,859) Ordinary Shares and twenty-six thousand eight hundred and thirty-two (26,832) Category A Preference Shares) in issue in the Company,

112.195

shares (being 85.363

Ordinary Shares and 26.832

Category A Preference Shares) of the Company are duly represented at the present general meeting so that eighty six

per cent (86 %) of the issued share capital and shareholders of the Company are represented at the present meeting and declare having had full knowledge of its agenda.

III. It appears from the above that the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on all items of the agenda.

IV. The items on which resolutions are to be passed are as follows:

1. Increase of the issued share capital of the Company from its current amount of three million two hundred sixty-seven thousand two hundred seventy-five Euro (€ 3,267,275) to three million six hundred fifty seven thousand two hundred Euro (€3,657,200) by the issue of fifteen thousand five hundred ninety seven (15,597) additional Ordinary Shares, each with a nominal value of twenty five Euro (€25) with an issuance premium of one hundred and twenty-four Euro (€124) each and issue one thousand five hundred and ninety-seven (1,597) warrants for a subscription price of six Euro (€6) per warrant, each bearing the right to subscribe upon exercise of four (4) Ordinary Shares of twenty-five Euros (€25) each with an exercise price of one hundred and forty nine Euro (€149) each; to be subscribed by some existing

shareholders and new shareholders of the Company; subscription to and payment of such new shares and new warrants by the subscribers through (i) the contributions in kind by some subscribers of 6 shares (representing 80.67%) of the issued and outstanding share capital of Promo Digital, a company existing and incorporated under the laws of Italy as a società a responsabilità limitata with a registered share capital of fifteen thousand Euro (€15,000), whose registered office is located Via Vittoria Colonna 50, 20149 Milano, Italy, registered at the Trade and Companies Registry of Milan (Italy) under the number 05961600961, and valued up to two million eighty six thousand Euro (€2,086,000) (the “Contributions in Kind”), and (ii) the contributions in cash by other subscribers for a total amount of two hundred thirty seven thousand nine hundred fifty three Euro (€237,953) (the “Contributions in Cash”); acknowledgement of the report of independent auditor RSM Audit Luxembourg S.à.r.l. on the valuation of the Contributions in Kind; consequential amendment of Article 5.1 of the Articles;

2. the existing shareholders agree to waive their preferential subscription rights with respect to the Contributions in Cash and, to the extent necessary, to the Contributions in Kind;

3. Increase of the authorised share capital of the Company from two million three hundred ninety two thousand and fifty Euro (€ 2,392,050) to two million six hundred fourteen thousand two hundred and fifty Euro (€ 2,614,250) (or to any other amount as may be determined as necessary by the shareholders present or represented) to be represented by one hundred four thousand five hundred and seventy (104,570) Ordinary Shares and seven thousand (7,000) Category A Preference Shares, each having a nominal value of twenty-five Euros (€ 25); acknowledgment of a report by the board of directors of the Company in accordance with article 32.3(5) of the law dated 10 August 1915 on commercial companies as amended concerning the price and conditions, at which the Ordinary Shares and Category A Preference Shares of the Company may be issued pursuant to the authorised capital, such issues being made without reserving any preferential subscription rights of existing shareholders; and in relation thereto decision to waive, suppress and authorise the board of directors of the Company to suppress any preferential subscription rights in case of issue of shares by the Company within the limits of the authorised share capital; consequential amendment of Article 5.2 of the Articles;

4. extension of the validity period of the authorised capital of the Company for a period of five years ending on the 29 April 2015; consequential amendment of article 5.3 of the Articles;

5. decision to extend the maximum number of directors to eight (8) members and subsequently to amend article 10.1 of the Articles and 10.6 of the Articles to provide that the two last directors will be elected by the holders of Ordinary shares and of any class or category of securities;

6. appointment of Mr Andrea Febbraio as new director of the Company

7. Miscellaneous.

After deliberation, the general meeting unanimously adopted the following resolutions:

First resolution

It is resolved to increase the issued share capital of the Company from its current amount of three million two hundred sixty-seven thousand two hundred and seventy-five Euro (€3,267,275) to three million six hundred fifty-seven thousand two hundred Euro (€3,657,200) by the issue of fifteen thousand five hundred and ninety-seven (15,597) additional Ordinary Shares (the “New Shares”), each with a nominal value of twenty-five Euro (€25) with an issuance premium of one hundred and twenty-four Euro (€124) each.

It is resolved that the subscribers subscribe to, and fully pay the New Shares by (i) the contribution in kind of some subscribers of 6 quota (shares) (representing 80.67%) of the issued and outstanding share capital of Promo Digital, a company existing and incorporated under the laws of Italy as a società a responsabilità limitata with a registered share capital of fifteen thousand Euro (€15,000), whose registered office is located Via Vittoria Colonna 50, 20149 Milano, Italy, registered at the Trade and Companies Registry of Milan (Italy) under number 05961600961 (the “Contributions in Kind”), and (ii) the contributions in cash by other subscribers for a total amount of two hundred thirty seven thousand nine hundred fifty three Euro (€237,953) (the “Contributions in Cash”), as set forth in the table herebelow.

It is also resolved to issue one thousand five hundred and ninety-seven (1,597) warrants for a subscription price of six Euro (€6) per warrant, each bearing the right to subscribe upon exercise of four (4) Ordinary Shares of twenty-five Euros (€25) each with an exercise price of one hundred and forty-nine Euro (€149) each to be subscribed by some existing shareholders and new shareholders of the Company, as set forth in the table below:

Name of Subscriber (1)	Number of shares in Promodigital contributed (2)	Number of Ordinary Shares subscribed in the Company (3)	Value of the contribution in kind / subscription price (€) including premium (4)	Number of warrants subscribed (5)
Didinvest S.r.l.	One quota (share) of €6,050.25 par value	7,000	€ 1,043,000 In kind	none

	representing 40.34% of the share capital			
Andrea Febbraio	One quota (share) of €3,630.15 par value	4,200	€ 625,800	none
	representing 24.20% of the share capital		In kind	
Sadek Chekroun		334	€ 49,766	334
			In cash	
Christophe Odin		334	€ 49,766	334
			In cash	
IGRECL S.à.r.l.		334	€ 49,766	334
			In cash	
Jean-Pierre Colomb		180	€ 26,820	180
			In cash	
Adrien Plat		167	€ 24,883	167
			In cash	
Umberto Lisiero	One quota (share) of €605.025 par value	700	€ 104,300	none
	representing 4.03% of the share capital		In kind	
Teresa Giagheddu	One quota (share) of €605.025 par value	700	€ 104,300	none
	representing 4.03% of the share capital		In kind	
Paola Pattano	One quota (share) of €605.025 par value	700	€ 104,300	none
	representing 4.03% of the share capital		In kind	
Dario Caiazzo	One quota (share) of €605.025 par value	700	€ 104,300	none
	representing 4.03% of the share capital		In kind	
Hicham Berrada		50	€ 7,450	50
			In cash	
Alexis Duyemes		30	€ 4,470	30
			In cash	
Xavier Facq		30	€ 4,470	30
			In cash	
Jérôme Defillon		30	€ 4,470	30
			In cash	
Gavor Mimouni		30	€ 4,470	30
			In cash	
Thomas Devilder		33	€ 4,917	33
			In cash	
Delphine Penot		30	€ 4,470	30
			In cash	
Thomas Puig		15	€ 2,235	15
			In cash	
TOTAL		15,597	€ 2,323,953	1,597

The total subscription price (including premium) for the subscription to the Ordinary Shares being two million three hundred twenty-three thousand nine hundred and fifty-three Euro (€2,323,953) and the Contributions in Kind being globally valued up to two million eighty-six thousand Euro (€2,086,000).

It is resolved to acknowledge the report of the independent auditor being RSM Audit Luxembourg S.à r.l. with registered office at 6 rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, on the valuation of the Contributions in Kind dated 29 April 2010 (the "Report"), which shall be annexed hereto to be registered with this deed.

The conclusion of such Report is as follows:

"Based on our review as described hereabove and based on our comments under item 4, nothing has come to our attention that causes us to believe that at the time of the capital increase, the value of 80.67 % of the assets and liabilities of the company Promo digital S.r.l. is not at least equal to the number and nominal value of the shares of the Company

issued in consideration, being 14,000 Ordinary Shares with a nominal value of EUR 25 each and a share premium of EUR 124 each.”

It is resolved to amend the article 5.1 of the articles to reflect the above, that should be read as follows:

“ **5.1.** The issued share capital of the Company is set at three million six hundred fifty-seven thousand two hundred Euro (€3,657,200) represented by one hundred nineteen thousand four hundred and fifty-six (119,456) ordinary shares (the “Ordinary Shares”) and twenty-six thousand eight hundred and thirty-two (26,832) category A preference shares (the “Category A Preference Shares”) each with a nominal value of twenty-five Euro (€25).”

Second resolution

The existing shareholders agree to waive their preferential subscription rights with respect to the issuance of the new fifteen thousand five hundred and ninety-seven (15,597) Ordinary Shares as a result of the Contributions in Kind and the Contribution in Cash and acknowledge the report of the directors dated 28 April 2010 in accordance with article 32-3 (5) of the law dated 10 August 1915 on commercial companies as amended, with respect to the proposed waiver of preferential subscription rights by the shareholders regarding the issue of ordinary shares against contribution in cash.

Third resolution

It is resolved to increase the authorised share capital of the Company from two million three hundred ninety-two thousand and fifty Euro (€ 2,392,050) two million six hundred fourteen thousand two hundred and fifty Euro (€ 2,614,250) to be represented by ninety seven thousand five hundred and seventy (97,570) Ordinary Shares and seven thousand (7,000) Category A Preference Shares, each having a nominal value of twenty-five Euros (€ 25) and to acknowledge the report of the board of directors of the Company dated 28 April 2010 in accordance with article 32-3(5) of the law dated 10 August 1915 on commercial companies as amended concerning the price and conditions, at which the Ordinary Shares and Category A Preference Shares of the Company may be issued pursuant to the authorised capital, such issues being made without reserving any preferential subscription rights of existing shareholders.

It is further resolved in relation thereto to waive, suppress and, authorise the board of directors of the Company to suppress, any preferential subscription rights in case of issue of further Ordinary Shares and Category A Preference Shares by the Company within the limits of the authorised share capital.

It is then resolved to amend the article 5.2 of the articles of association to reflect the above, that should be read as follows:

“ **5.2.** The authorized capital of the Company is set at two million six hundred fourteen thousand two hundred and fifty Euro (€ 2,614,250) which shall be represented by ninety seven thousand five hundred and seventy (97,570) Ordinary Shares and seven thousand (7,000) Category A Preference Shares, each having a nominal value of twenty-five Euro (€ 25).”

Fourth resolution

It is resolved to extend the validity period of the authorised capital of the Company for a period of five years ending on the 29 April 2015.

It is then resolved to amend the article 5.3 of the articles to reflect the above, that should be read as follows:

“ **5.3.** The board of directors may, for a period of five years ending on 29 April 2015, increase the share capital by the issue of new shares in one time or in several tranches within the authorised capital within the limits mentioned above. Such increases of capital may be issued with or without share premium, to be paid up in cash, in kind or by settlement of actual, liquid and immediately payable claims vis-à-vis the Company, as well as by incorporation of profits carried forward, available reserves or share premiums (it being understood that in the latter case, the increase of capital will be realised without issue of new shares).”

Fifth resolution

It is resolved to extend the maximum number of directors to eight (8) members and to provide that the two last directors will be elected by the holders of Ordinary shares and of any class or category of securities.

It is then resolved to amend the articles 10.1 and 10.6 to reflect the above, that should be read as follows:

“ **10.1.** The Company will be managed by a board of directors composed of at least five and maximum eight members, who need not be shareholders of the Company. The directors are elected for a term not exceeding six years and may be re-elected.

10.6. The two last directors will be elected by the holders of Ordinary Shares and of any other class or category of securities, including voting rights (including Category A Preference Shares) as of the date of the meeting of shareholders held for election of the directors, voting as one and same category of shareholders.”

Sixth resolution

It is resolved to appoint Mr Andrea Febbraio born on 7 April 1974 in Napoli in Italy, director, residing at 13, Via Luigi Fincati, 00154 Roma, Italy as new director of the Company with effect from the date hereof until the annual general meeting to be held in 2012.

There being no further business on the agenda, the Meeting was thereupon closed.

Expenses

The costs, expenses, remuneration or changes in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the above are estimated at eur 3,000.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that of the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Done in Luxembourg on the day beforementioned.

After reading these minutes the members of the Bureau signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le vingt-neuvième jour du mois d'avril.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, de résidence à Luxembourg,

s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de «WIKIO Luxembourg» (la «Société»), société anonyme, ayant son siège social au 6, place de Nancy, L-2212 Luxembourg, constituée le 20 janvier 2006 suivant acte de Me Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 113.995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations («Mémorial») numéro 878 du 4 mai 2006. Les statuts de la Société (les «Statuts») ont été modifiés pour la dernière fois le 29 décembre 2009 suivant acte de Me Henri Hellinckx, prénommé, publié au Mémorial numéro 466 du 4 mars 2010.

L'assemblée a été présidée par M^e Karl Pardaens, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Il fut nommé comme secrétaire M^e Sophie Bronkart, maître en droit, comme scrutateur Mr Julien De Mayer, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le président a déclaré et requis le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont repris dans une liste de présence signée par les mandataires, le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Les actionnaires ont été dûment convoqués par courrier recommandé envoyés le 16 avril 2010.

Ladite liste ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises aux autorités de l'enregistrement.

II. Il appert de ladite liste de présence que sur la totalité des cent trente mille six cent quatre-vingt-onze actions (130.691) (soit cent et trois mille huit cent cinquante-neuf (103.859) Actions Ordinaires et vingt-six mille huit cent trente-deux (26.832) Actions de Préférence de Catégorie A)

112.195

actions (soit

85.363

Actions Ordinaires et

26.832

Actions de Préférence de Catégorie A) de la Société sont dûment représentées à la présente assemblée générale de sorte que quatre-vingt-six

pour cent (86 %) du capital social émis et des actionnaires de la Société sont représentés à la présente assemblée et déclarent avoir entière connaissance de son ordre du jour.

III . Il résulte de ce qui précède que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points à l'ordre du jour.

IV. Les points sur lesquels des résolutions doivent être prises sont les suivants:

1. Augmentation du capital social émis de la Société de son montant actuel de trois millions deux cent soixante-sept mille deux cent soixante-quinze euros (€3.267.275) à trois millions six cent cinquante-sept mille deux cents euros (€3.657.200) par l'émission de quinze mille cinq cent quatre-vingt-dix-sept (15.597) Actions Ordinaires supplémentaires, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (€25) chacune, et une prime d'émission de cent vingt-quatre euros (€124) ainsi que l'émission de six mille trois cent quatre-vingt-huit (6.388) warrants d'une valeur de souscription de six euros (€6) par warrant, chacun portant le droit de souscrire à quatre (4) Actions Ordinaires d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (€25) avec un prix d'exercice de cent quarante-neuf euros (€149), chacune devant être souscrite par des actionnaires existants et des nouveaux actionnaires de la Société; souscription aux, et paiement de ces nouvelles actions et nouveaux warrants par (i) un apport en nature de certains souscripteurs de six (6) actions ordinaires (représentant

80.67%) du capital émis et libéré de Promo Digital, une société à responsabilité limitée de droit italien avec un capital émis de quinze mille euros (€15.000) ayant son siège social au 50 Via Vittoria Colonna, 20149 Milano, Italie, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Milan sous le numéro 05961600961, qui a été évaluée à deux millions quatre-vingt-six mille euros (€2.086.000) (l'«Apport en Nature»), et (ii) l'apport en numéraire par d'autres souscripteurs d'un montant total de deux cent trente-sept mille neuf cent cinquante-trois euros (€237.953) (l'«Apport en Numéraire»); approbation du rapport du réviseur d'entreprise [agrée] RSM Audit sur l'évaluation des Apports en Nature; modification subséquente de l'Article 5.1 des Statuts;

2. dans le cas où ce serait applicable, les actionnaires existants sont d'accord pour renoncer à leurs droits préférentiels de souscription en relation avec les Apports en Nature et les Apports en Numéraire;

3. Augmentation du capital social autorisé de la Société de deux millions trois cent quatre-vingt-douze mille cinquante euros (€2.392.050) à trois millions quatre-vingt-treize mille trois cent cinquante euros (€3.093.350) (ou de tout autre montant tel qu'il sera estimé nécessaire par les actionnaires présents ou représentés) représenté par cent seize mille sept cent trente-quatre (116.734) Actions Ordinaires et sept mille (7.000) Actions de Préférence de Catégorie A, chacune ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (€25); constat d'un rapport par le conseil d'administration de la Société conformément à l'article 32-3(5) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée concernant le prix et les conditions, auxquels les Actions Ordinaires et les Actions de Préférence de Catégorie A de la Société peuvent être émises dans les limites du capital autorisé, de telles émissions pouvant être faites sans réserver les droits préférentiels de souscription des actionnaires existants; et en relation avec ce qui précède, décision de renoncer aux, de supprimer et d'autoriser le conseil d'administration à supprimer les droits préférentiels de souscription dans le cas d'émission d'actions par la Société dans les limites du capital autorisé; modification subséquente de l'article 5.2 des Statuts;

4. extension de la période de validité du capital autorisé de la Société pour une durée de cinq (5) ans prenant fin le 29 avril 2015; modification subséquente de l'article 5.3 des Statuts

5. décision d'augmenter le nombre maximum d'administrateurs à huit (8) membres et modification subséquente des articles 10.1 et modification de l'article 10.6 des statuts en vue de prévoir que les deux derniers directeurs seront élus par les actionnaires détenant des actions Ordinaires et de toute autre classe ou catégorie de valeurs mobilières et de toute autre classe ou catégorie de valeurs mobilières;

6. élection de Mr. Andrea Febbraio en tant qu'administrateur de la Société

7. Divers

Après délibération, l'assemblée générale a adopté à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Il est décidé d'augmenter le capital social émis de la Société de son montant actuel de trois millions deux cent soixante-sept mille deux cent soixante-quinze euros (€3.267.275) à trois millions six cent cinquante-sept mille deux cents euros (€3.657.200) par l'émission de quinze mille cinq cent quatre-vingt-dix-sept (15.597) Actions Ordinaires supplémentaires (les «Nouvelles Actions»), ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (€25) chacune, et une prime d'émission de cent vingt-quatre euros (€124).

Il est décidé que les souscripteurs souscrivent et paient entièrement les Nouvelles Actions par (i) un apport en nature de certains souscripteurs de six (6) Quota (actions) (représentant 80.67%) du capital émis et libéré de Promo Digital, une société à responsabilité limitée de droit italien avec un capital émis de quinze mille euros (€ 15.000) ayant son siège social au 50 Via Vittoria Colonna, 20149 Milano, Italie, enregistrée au Registre de commerce et des sociétés de Milan sous le numéro 05961600961, qui a été évalué à deux millions quatre-vingt-six mille euros (€2.086.000) (l'«Apport en Nature»), et (ii) l'apport en numéraire par d'autres souscripteurs d'un montant total de deux cent trente sept mille neuf cent cinquante-trois euros (€237.953) (l'«Apport en Numéraire»), tel que décrit dans le tableau ci-dessous.

Il est décidé d'émettre mille cinq cent quatre-vingt-dix-sept (1.597) warrants d'une valeur de souscription de six euros (€6) par warrant, chacun portant le droit de souscrire à quatre (4) Actions Ordinaires d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (€25) avec un prix d'exercice de cent quarante-neuf euros (€149), chacune devant être souscrite par des actionnaires existants et des nouveaux actionnaires de la Société, tel que décrit dans le tableau ci-dessous:

Nom du souscripteur	Nombre d'actions dans Promo Digital apportées	Nombre d'Actions Ordinaires souscrites dans la Société	Valeur de l'Apport en Nature / prix de souscription prime d'émission incluse	Nombre de warrants souscrits
Didinvest S.r.l.	Une Quota (action) dont le pair est de €6.050,25 représentant 40,34% du capital social	7.000	€ 1.043.000 En nature	aucun

Andrea Febbraio	Une Quota (action) dont le pair est de €3.630,15 représentant 24,20% du capital social	4.200	€ 625.800 En nature	aucun
Sadek Chekroun		334	€ 49.766 En numéraire	334
Christophe Odin		334	€ 49.766 En numéraire	334
IGRECL Sàrl		334	€ 49.766 En numéraire	334
Jean-Pierre Colomb		180	€ 26.820 En numéraire	180
Adrien Plat		167	€ 24.883 In cash	167
Umberto Lisiero	Une Quota (action) dont le pair est de €605,025 représentant 4,03% du capital	700	€ 104.300 En nature	aucun
Teresa Giagheddu	Une Quota (action) dont le pair est de €605,025 représentant 4,03% du capital	700	€ 104.300 En nature	aucun
Paola Pattano	Une Quota (action) dont le pair est de €605,025 représentant 4,03% du capital	700	€ 104.300 En nature	aucun
Dario Caiazzo	Une Quota (action) dont le pair est de €605,025 représentant 4,03% du capital	700	€ 104.300 En nature	aucun
Hicham Berrada		50	€ 7.450 En numéraire	50
Alexis Duyemes		30	€ 4.470 En numéraire	30
Xavier Facq		30	€ 4.470 En numéraire	30
Jérôme Defillon		30	€ 4.470 En numéraire	30
Gavor Mimouni		30	€ 4.470 En numéraire	30
Thomas Devilder		33	€ 4.917 En numéraire	33
Delphine Penot		30	€ 4.470 En numéraire	30
Thomas Puig		15	€ 2.235 En numéraire	15
TOTAL		15.597	€ 2.323.953	1.597

le prix total de souscription (incluant la prime d'émission) pour la souscription aux nouvelles Actions Ordinaires étant de deux millions trois cent vingt-trois mille neuf cent cinquante-trois euros (€2.323.953) et les Apports en Nature étant globalement évalués à deux millions quatre-vingt-six mille euros (€2.086.000).

Il est décidé de constater le rapport du réviseur d'entreprises RSM Audit Luxembourg ayant son siège social au 6 rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, sur l'évaluation des Apports en Nature daté du 29 avril 2010 (le «Rapport»), qui sera annexé au présent acte pour être soumis ensemble aux formalités de l'enregistrement.

La conclusion de ce Rapport est la suivante:

«aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse penser qu'au moment de l'augmentation de capital, la valeur de 80,67% du patrimoine actif et passif de la société Promo Digital ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur des actions de la Société émis en contrepartie, soit 14.000 actions ordinaires d'une valeur nominale de EUR 25 chacune et d'une prime d'émission de EUR 124 chacune»

Il est ensuite décidé de modifier en conséquence l'Article 5.1 des Statuts tel que ci-dessous:

« **5.1.** Le capital social émis de la Société est fixé à trois millions six cent cinquante-sept mille deux cents euros (€3.657.200) représenté par cent dix-neuf mille quatre cent cinquante-six (119.456) actions ordinaires (les «Actions

Ordinaires») et vingt-six mille huit cent trente-deux (26.832) actions de préférence de catégorie A (les «Actions de Préférence de Catégorie A») d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.»

Deuxième résolution

les actionnaires existants sont d'accord de renoncer à leurs droits préférentiels de souscription en relation avec l'émission de quinze mille cinq cent quatre-vingt-dix-sept (15.597) nouvelles Actions Ordinaires résultant de l'Apport en Nature et de l'Apport en Numéraire et d'approuver le rapport des administrateurs daté du 28 Avril 2010 conformément à l'article 32-3(5) de la loi amendée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales concernant la renonciation à leur droit préférentiels de souscription par les actionnaires dans le cadre de l'émission d'actions ordinaires en échange de l'apport en numéraire.

Troisième résolution

Il est décidé d'augmenter le capital social autorisé de la Société de deux millions trois cent quatre-vingt-douze mille cinquante euros (€2.392.050) à deux millions six cent quatorze mille deux cent cinquante Euro (€2.614.250) représenté par quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent soixante-dix (97.570) Actions Ordinaires et sept mille (7.000) Actions de Préférence de Catégorie A, ayant chacune une valeur nominale de vingt-cinq euros (€25), de constater le rapport du conseil d'administration de la Société daté du 28 avril 2010 conformément à l'article 32-3 (5) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée concernant le prix et les conditions, auxquels les Actions Ordinaires et les Actions de Préférence de Catégorie A de la Société peuvent être émises dans les limites du capital autorisé, de telles émissions pouvant être faites sans réserver les droits préférentiels de souscription des actionnaires existants.

Il est ensuite décidé, en relation avec ce qui précède, de renoncer aux, de supprimer et d'autoriser le conseil d'administration à supprimer les droits préférentiels de souscription dans le cas d'émission d'actions par la Société dans les limites du capital autorisé.

En conséquence, il fut décidé de modifier les Articles 5.2 des Statuts tel qu'indiqué ci-dessous:

« **5.2.** Le capital autorisé de la Société est fixé à deux millions six cent quatorze mille deux cent cinquante Euro (€2.614.250) qui sera représenté par quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent soixante-dix (97.570) Actions Ordinaires et sept mille (7.000) Actions de Préférence de Catégorie A, d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (€25) chacune.»

Quatrième résolution

Il est décidé d'étendre la période de validité du capital autorisé de la Société pour une durée de cinq (5) ans prenant fin le 29 avril 2015.

En conséquence, il est décidé de modifier les Articles 5.3 des Statuts tel qu'indiqué ci-dessous:

« **5.3.** Le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 29 avril 2015, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital social dans les limites du capital autorisé par émission d'actions nouvelles dans les limites fixées ci-dessus. Ces augmentations de capital pourront être émises avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la Société, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission (étant entendu que dans ce dernier cas, l'augmentation de capital s'opérera sans émission d'actions nouvelles).»

Cinquième résolution

Il est décidé d'augmenter le nombre maximum d'administrateurs à huit (8) membres et de prévoir que les deux derniers directeurs seront élus par les actionnaires détenant des actions Ordinaires et de toute autre classe ou catégorie de valeurs mobilières et de toute autre classe ou catégorie de valeurs mobilières

Il est ensuite décidé de modifier les articles 10.1 et 10.6 des Statuts de la Société tel qu'indiqué ci-dessous:

« **10.1.** La Société sera administrée par un conseil d'administration comprenant un minimum de cinq et un maximum de huit membres, lesquels ne seront pas nécessairement actionnaires de la Société. Les administrateurs seront élus pour un terme ne pouvant excéder six ans et ils seront rééligibles.

10.6. Les deux derniers administrateurs seront élus par les titulaires d'Actions Ordinaires et de toute autre classe ou catégorie de valeurs mobilières incluant des droits de vote (en ce comprises les Actions de Préférence de Catégorie A) à la date de l'assemblée d'actionnaires réunie aux fins d'élire des administrateurs, votant comme une seule et même catégorie d'actionnaires.»

Sixième résolution

Il est décidé de nommer Mr. Andrea Febbraio né le 7 avril 1974 à Naples en Italie, directeur général, demeurant au 13, Via Luigi Fincanti, 00154 Rome, Italie, en tant qu'administrateur avec effet à la date ci-dessus jusqu'à l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2012.

Dépenses

Les dépenses, frais, rémunération ou charges, quelle que soit leur forme, qui seront payés par la Société sont estimés à EUR 3.000,-.

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la demande des parties comparantes, ce procès-verbal est rédigé en anglais suivi par une traduction française, à la demande des mêmes parties comparantes en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après avoir lu ce procès-verbal, les membres du Bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: K. PARDAENS, S. BRONKART, J. DE MAYER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 7 mai 2010. Relation: LAC/2010/20497. Reçu soixante-quinze euros (75€)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 9 juin 2010.

Référence de publication: 2010061089/446.

(100075419) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2010.

The Media Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2172 Luxembourg, 29, rue Alphonse Munchen.

R.C.S. Luxembourg B 111.609.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010060726/10.

(100060036) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

RW-DC Energy Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2172 Luxembourg, 29, rue Alphonse Munchen.

R.C.S. Luxembourg B 58.058.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010060727/10.

(100060035) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

Ridley Finance Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2172 Luxembourg, 29, rue Alphonse Munchen.

R.C.S. Luxembourg B 53.244.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010060728/10.

(100060032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

Hermes Z - B Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-2172 Luxembourg, 29, rue Alphonse Munchen.

R.C.S. Luxembourg B 104.289.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010060729/10.

(100060030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

G.I.G. Invest, S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2172 Luxembourg, 29, rue Alphonse Munchen.

R.C.S. Luxembourg B 132.458.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010060730/10.

(100060027) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

Blue Ice Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 80.388.

*Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 31 mars 2010.**Résolution 1.*

Nationwide Management S.A. ayant son siège social 60, Grand Rue, 1^{er} étage, L-1660 Luxembourg, n°RCS Luxembourg B99 746, a été confirmé avec effet immédiat comme Administrateur-Délégué jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2016.

Luxembourg, le 31 mars 2010.

Pour Blue Ice Holding S.A.

Référence de publication: 2010061157/14.

(100059743) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

Intrawest Europe Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 557.000,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 111.267.

EXTRAIT

L'associé unique de la Société a décidé, avec effet au 27 avril 2010, de:

1) modifier la classe de gérant de M. Michael Forsayeth de classe B en classe A;

2) nommer les personnes suivantes en tant que gérants de classe B:

- Guido Van Berkel, né le 28 janvier 1951 à Amsterdam (Pays-Bas), résidant au 19A, Rue des Peupliers, L-2328 Luxembourg;

- Marc De Leye, né le 5 février 1955 à Uccle (Belgique), résidant au 4, Rue Mathias Adam, L-4708 Pétange.

Il résulte de ce qui précède que le conseil de gérance est composé comme suit:

- Gérants de classe A

* Dwight Hawes.

* Michael Forsayeth.

- Gérants de classe B

* Guido Van Berkel.

* Marc De Leye.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2010.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2010062068/26.

(100061226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.